

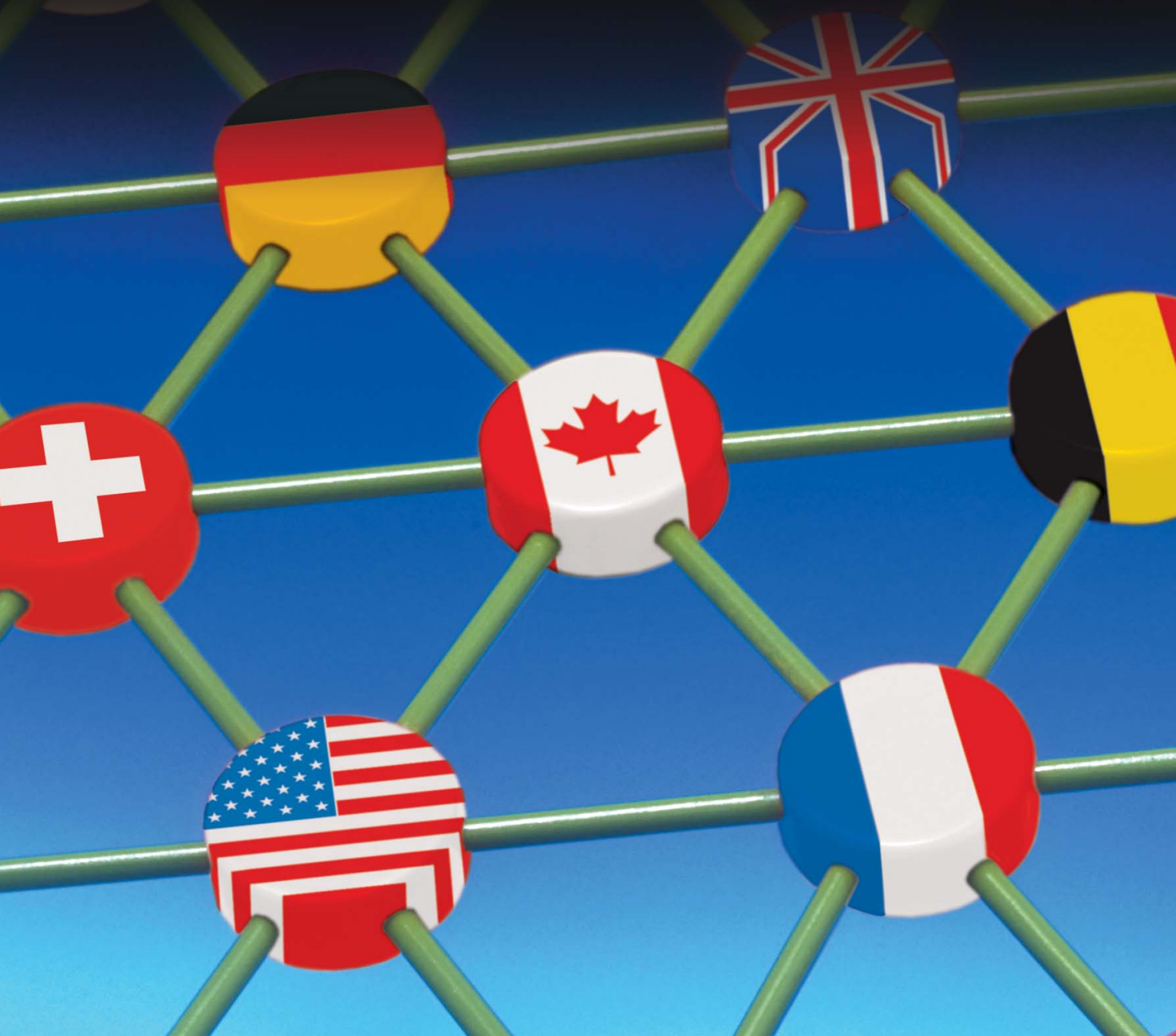
 Ordre des traducteurs
et interprètes agréés du Québec

Circuit

www.otiaq.org

RAPPORT SUR L'INDUSTRIE DE LA TRADUCTION

JOHN WYCLIF • LA RECONNAISSANCE DE LA PAROLE



Nous aimons vous lire.

Écrivez-nous

pour nous faire part

de vos commentaires.

2021, rue Union, Bureau 1108

Montréal (Québec) H3A 2S9

Tél. : (514) 845-4411, téléc. : (514) 845-9903

Courriel : otiaq@odyssee.net

Site web : <http://www.otiaq.org>

Publié quatre fois l'an par l'Ordre des traducteurs
et interprètes agréés du Québec


Circuit

Responsable du Secteur communications, OTIAQ

Micheline Simard

Direction

Betty Cohen

Rédactrice en chef

Gloria Kearns

Rédaction

Manon Bergeron, Michel Buttiens (*Des livres*), Betty Cohen (*Silhouette, Sur le vif*), Aline Francoeur (*Des mots*), Didier Lafond, Solange Lapierre (*Curiosités*), Éric Poirier (*Des revues*), Wallace Schwab (*Des techniques*)

Dossier

Betty Cohen

Ont collaboré à ce numéro

Georges L. Bastin, Julien Boulay, Pierre Cloutier, Margaret Jackson, Lynne Leslie, Aline Manson, Marie-Ève Racette, Josh Wallace

Direction artistique, éditique, prépresse et impression

Mardigrafe inc.

2021, rue Union, Bureau 1108

Montréal (Québec) H3A 2S9

Tél. : (514) 845-4411, téléc. : (514) 845-9903

Courriel : otiaq@odyssee.net

Site web : <http://www.otiaq.org>

Publicité

Éric Arminjon, Agence Tournesol

Tél. : (514) 398-9838

Téléc. : (514) 398-9800

Avis aux auteurs : Veuillez envoyer votre article à l'attention de *Circuit*, sous format RTF, sur disquette ou par courrier électronique.

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

© OTIAQ

Dépôt légal - 1^{er} trimestre 2000

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0821-1876

Tarif d'abonnement

Membres de l'OTIAQ : abonnement gratuit

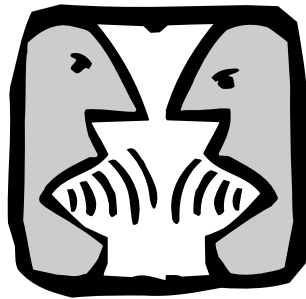
Non-membres : 35 \$ par année (40 \$ à l'extérieur du Canada), TPS incluse. Chèque ou mandat-poste à l'ordre de « *Circuit* OTIAQ » (voir adresse ci-dessus).



Deux fois lauréat du Prix de la meilleure publication nationale en traduction de la Fédération internationale des traducteurs.

PROGRAMME D'ASSURANCE POUR LES MEMBRES DE L'OTIAQ

Une protection
incomplète se traduit
immanquablement



par un échange de
mots avec l'assureur...

Profitez des protections de qualité qui vous sont offertes à prix de groupe :

- assurances auto-habitation
- assurance médicaments
- assurance juridique
- assurances vie, accidents, salaire
- assurance voyage
- assurance des entreprises

*Pour obtenir une soumission gratuite, communiquez
sans tarder avec un conseiller de Dale-Parizeau LM,
le distributeur exclusif du programme.*

Courtiers-conseils
en assurances
et protections
financières

**DALE·
PARIZEAU
LM**

Partout au Québec :

1 877 807-3756

Visitez notre site : www.dplm.com



Nous étions secrétaires bilingues, nous voilà industrie!



Betty Cohen, trad. a.

J'ai toujours été très fière de faire partie d'une *profession*, avec ses exigences de qualité et de service, ses titres de noblesse, le caractère personnel des relations-clients, etc., un peu comme le serait un avocat, un notaire ou un médecin. Me voilà aujourd'hui reléguée au rang de travailleur d'une industrie, avec rentabilité et productivité à la clé et, pourquoi pas, travail à la chaîne.

Il est vrai que l'évolution du marché ne nous laisse pas grand choix, mais faut-il pour autant abandonner la reconnaissance du Service professionnel avec un grand S? Le Canada est reconnu depuis longtemps comme l'un des pays où la profession est le mieux organisée. Nous sommes passés, en une trentaine d'années, de la secrétaire bilingue au traducteur indépendant servant une variété de clients, toujours les mêmes, qui lui font confiance. Devons-nous, alors même que le besoin de traduction n'est plus vécu comme un mal nécessaire, mais comme un tremplin vers la mondialisation — avec les galons gagnés au passage —, nous plier à toutes les exigences de rapidité et de qualité, sans essayer au moins de faire comprendre que, justement, rapidité et qualité vont rarement de pair, et encore moins avec bas prix?

Où est passé le traducteur conseiller linguistique, spécialiste de la communication interculturelle? Ces grandes idées ont-elles complètement disparu, fondu comme neige au soleil devant Internet, Trados, Systran et autres Déjà Vu?

Les aides informatiques à la traduction sont des innovations bienvenues qui nous aident beaucoup plus qu'elles nous menacent. Mais encore faut-il se les approprier et savoir s'en servir, c'est-à-dire, d'une part, arrêter de laisser nos clients les acheter à l'aveuglette, et les conseiller sur leurs achats; d'autre part, utiliser nous-mêmes ces outils à bon escient, pour offrir un service rapide et de qualité professionnelle. Cependant, cela implique une transformation radicale, non pas des méthodes de travail, mais des esprits. Cela suppose que nous cessions nous-mêmes de voir notre métier comme un travail à la pièce, mais que nous le considérions comme un service global et intégré que nous offrons à nos clients dans le cadre d'une relation à long terme.

Regarder notre marché dans sa globalité, c'est, en définitive, ce que nous propose le *Rapport final du Comité sectoriel de l'industrie de la traduction*, dont nous avons parlé à plusieurs reprises dans *Circuit*. Ce rapport est le résultat d'un travail exhaustif et sérieux et mérite que l'on y réfléchisse individuellement et collectivement. C'est pourquoi nous avons voulu, dans ce numéro de notre magazine, stimuler la réflexion et le débat en proposant les points de vue de quelques personnes choisies.

Dossier

4

Pour la première fois, une étude de grande envergure nous donne une image exacte de ce que nous représentons dans l'économie canadienne. Les réactions à cette étude, et particulièrement à ses recommandations, sont mitigées. Circuit a donc décidé de s'y intéresser, en espérant susciter une réflexion, un débat ou une action.

Sur le vif

17

Jean-Paul Coty, l'un des plus fervents défenseurs de la profession, s'éteint; les *Échappées* sur le futur.

Pages d'histoire

18

Au XIV^e siècle, grâce à John Wyclif, paraît la première version intégrale de la Bible en anglais.

Des livres

20

Mordecai Richler en traduction : français d'ici vs langue du Vieux Continent; rédiger et vulgariser les textes scientifiques; CD-ROM : les outils d'aide à la rédaction de Termium; les nouveautés livres.

Des revues

26

« Let it be »; « Il me fait plaisir de... »; « être stupéfait par... »; le marketing du traducteur; regard sur les Anglo-Québécois.

Curiosités

28

L'Allemagne a beau succomber aux anglicismes, ses propres mots se retrouvent aux quatre coins du globe.

Des mots

29

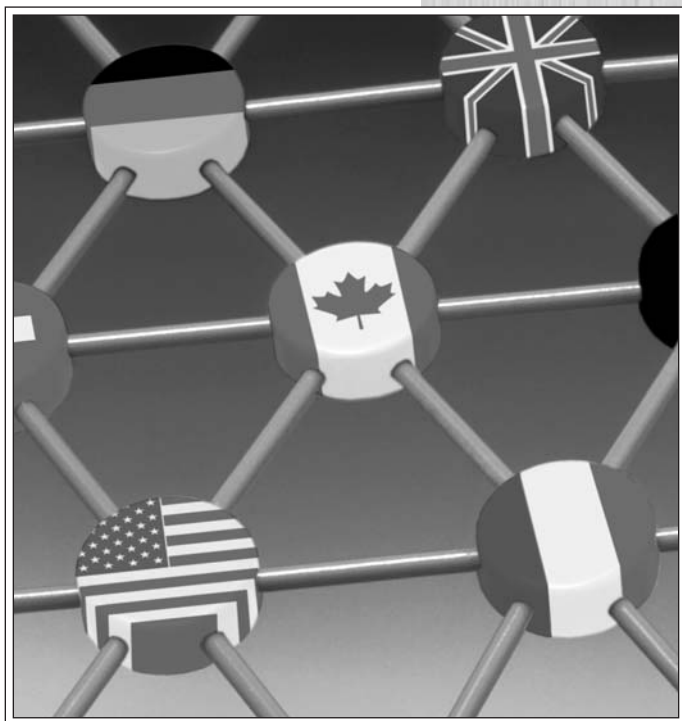
Des ressources de qualité sur Internet pour les langagiers aux prises avec les difficultés de la langue française.

Des techniques

30

Les logiciels de reconnaissance de la parole : d'une efficacité variable selon la langue et l'accent.

Une première... avec ses qualités et ses défauts



par Betty Cohen, trad. a.

Il y a trois ans déjà, sur une initiative d'Industrie Canada, les associations de traducteurs, interprètes et terminologues, les concepteurs d'outils informatiques liés à la traduction, les universités et le Bureau de la traduction du gouvernement fédéral se réunissaient autour d'une même table afin, tout d'abord, de mener une étude approfondie du secteur d'activité économique que représentait la traduction au Canada; ensuite, d'examiner les moyens d'exporter nos services à l'étranger. De cette initiative est né le Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction, baptisé sur le modèle d'autres comités de même type.

Ce comité, épaulé par Industrie Canada, Ressources humaines Canada et le Bureau de la traduction, a donc fait faire, par un cabinet d'experts, une étude complète du marché couvrant à la fois la demande de services, à savoir les entreprises clientes possédant ou non un service de traduction interne, l'offre, c'est-à-dire les fournisseurs de services de traduction et les concepteurs d'outils informatiques et, enfin, la relève par les organismes de formation. L'étude qui, à en juger par les rapports sectoriels¹, a porté véritablement sur l'ensemble du marché canadien, a fait l'objet d'un rapport² comportant non moins de 42 recommandations, de quoi satisfaire tout le monde et son père...

Il est normal, lorsqu'une étude d'une telle envergure est menée pour la première fois, que l'on veuille tout voir, tout traiter et tout dire. Et il faut accorder à ce travail un mérite qui lui revient incontestablement : celui de nous avoir enfin donné une image exacte de ce que nous représentons dans l'économie canadienne. Mais d'aucuns pourraient lui reprocher, justement, de ratisser trop large et de ne pas mieux cibler les objectifs en indiquant aussi les moyens d'y parvenir. Certains pensent par ailleurs que l'on a fait dire à cette étude ce que l'on a voulu qu'elle dise. Mais n'est-ce pas là le propre de n'importe quelle étude de ce genre? Et il y a ceux qui pensent que cette étude est une première étape vers la transformation de notre profession et son adaptation aux nouvelles conditions d'un marché de plus en plus mondial. Ceux-là veulent donner suite au rapport et se plaignent de l'apathie régnante.

Qui a raison? Qui a tort? Probablement personne et tout le monde à la fois. En ce qui nous concerne, nous avons voulu, dans ce dossier, non pas refaire l'étude — loin s'en faut! —, non pas non plus la critiquer pour le plaisir, mais donner la parole à quelques personnes qui avaient leur mot à dire, en espérant susciter une réflexion, un débat ou, mieux, une action. Car, après tout, nous sommes les premiers concernés, et il s'agit de notre avenir.

1. Les quatre rapports sectoriels sont disponibles auprès des associations professionnelles membres du CTIC. Ils sont intitulés *Enquête auprès des clients*, *Enquête auprès des fournisseurs*, *Enquête auprès des organismes de formation*, *Enquête auprès des concepteurs d'outils de traduction*.

2. *L'industrie canadienne de la traduction, stratégie de développement des ressources humaines et d'exportation*. Hull, septembre 1999, 112 p.

Le rapport est publié sur le site du Comité à l'adresse suivante : <http://www.industrietraduction.ca>

La traduction canadienne en mutation

Après avoir mené en 1998 une étude sur le milieu, le Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction publiait son rapport final, le 30 septembre 1999.

Accord sur les constats, mais...

Les conclusions et recommandations dégagées par le Comité ont été validées par les représentants du domaine et constituent la stratégie de développement et d'exportation de l'industrie canadienne de la traduction ainsi que la stratégie de développement des ressources humaines.

... perceptions différentes quant à l'urgence d'agir

Toutefois, s'ils s'accordent sur les constats, les divers intervenants ne ressentent pas tous le même sentiment d'urgence concernant la mise en œuvre des recommandations du rapport. Cette divergence d'opinions s'explique par le fait que le travail ne manque pas en langues officielles et que peu ont senti la menace des grandes entreprises étrangères qui obtiennent les nouveaux contrats de traduction. Pourtant, en raison de la faiblesse des marges bénéficiaires dans le secteur privé et de l'ampleur des exigences d'efficacité dans le secteur public, les investissements dans l'avenir sont timides, qu'il s'agisse de relève ou de technologie. De plus, le changement s'implante lentement dans le milieu universitaire, en raison des contraintes financières et de la lourdeur du processus de création des programmes. Quant aux outils d'aide à la traduction et de traduction automatique, il sont peu connus, mal évalués et considérés comme difficiles à intégrer dans des opérations courantes.

Quatre impératifs et quatre axes d'action

Multilinguisme — C'est le nouveau mot d'ordre de la traduction, mondialisation oblige. Pour offrir des services multilingues indispensables pour l'exportation, le milieu de la traduction devra s'associer à d'autres professionnels dans le monde ou tout perdre (les exportateurs canadiens font déjà traduire leurs documents ou localiser leurs logiciels dans d'autres pays). Les traducteurs seront-ils des chefs de projet ou des sous-traitants de compagnies multinationales de traduction?

Technologie — Sous la pression des clients, il faut offrir qualité et vitesse; il faut donc trouver les moyens

d'intégrer la technologie à la fonction traduction pour assurer l'uniformité ou la diversité terminologique, localiser les contenus, réutiliser les documents ou systématiser la création de documents, par exemple.

Relève — Les traducteurs ne sont pas assez nombreux. Ont-ils aujourd'hui toutes les qualifications requises? Une nouvelle définition de la compétence s'impose, qui tiendra compte du nombre nécessaire de combinaisons linguistiques à maîtriser, des connaissances des outils technologiques à détenir et de la capacité de gérer des projets.

Traduction et contenu — La traduction se redéfinit comme partie intégrante de la création des documents et des contenus; elle s'intégrera dans l'environnement auteur. La traduction et le multimédia; la traduction et le plurimédia sont de nouvelles réalités.

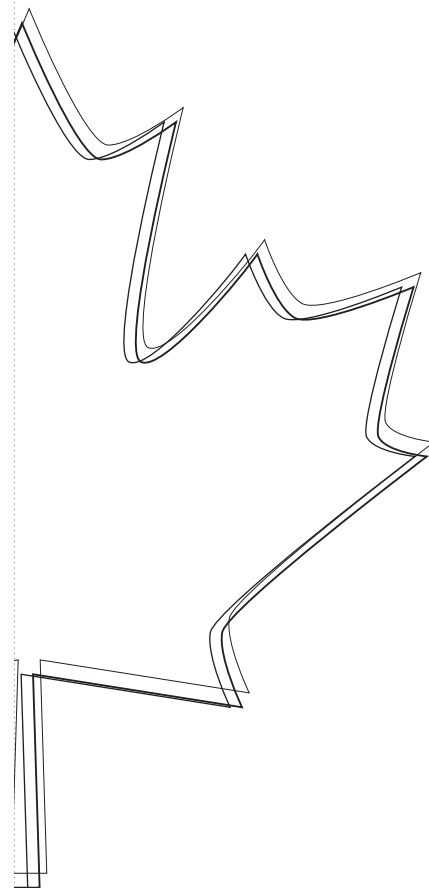
Un point de convergence : l'action concertée

Chacun des groupes d'intervenants a besoin des autres :

- pour échanger de l'information;
- pour intégrer les meilleures pratiques dans son propre exercice de la profession;
- pour préserver la viabilité de l'industrie de la traduction au Canada et lui permettre d'accéder à une situation d'épanouissement qui se crée actuellement ailleurs;
- pour avoir une force d'action malgré la fragmentation de ce secteur économique — ni l'individu seul, ni la petite entreprise ne peut prendre des mesures à long terme et accéder à la maturité économique;
- pour mettre en œuvre les nouvelles alliances du monde économique moderne (public-privé, concurrence-partenariat, travail-étude, rentabilité-entreprise apprenante, traduction-localisation);
- pour promouvoir la profession et le secteur économique que représente la traduction.

La question n'est plus de savoir qui, du privé ou du public, l'emportera sur un marché, si l'on fonctionne dans un cadre de sous-traitance ou de partenariat, si la traduction englobe la localisation ou si c'est le contraire. Il faut plutôt constater que toutes ces situations existent et que les acteurs jouent tous les rôles consécutivement ou parfois simultanément. Ce n'est pourtant pas la pagaille! C'est une économie en mouvement dont les acteurs compétents sont prêts à jouer ensemble. Cela exige un engagement personnel et conjoint de tous les acteurs, non seulement au niveau de la réflexion commune, mais aussi de l'action commune et de l'investissement financier. L'association-réseau devrait être le lieu de l'action concertée. ☺

par Aline Manson, trad. a.



Les recommandations

Nous renvoyons nos lecteurs au rapport intitulé *L'industrie canadienne de la traduction — Stratégie de développement des ressources humaines et d'exportation*, disponible sur Internet à l'adresse www.industrietraduction.ca. Toutefois, pour faciliter la lecture de nos articles, nous donnons ici, brièvement, les 42 recommandations.

Créer une association-réseau des intervenants de l'industrie de la traduction.

Sensibiliser les instances gouvernementales et les entreprises privées au besoin d'utiliser des fournisseurs qualifiés ; sensibiliser les acheteurs de services de traduction aux normes de qualité canadiennes et les incorporer aux appels d'offres.

Sensibiliser l'industrie à l'importance du facteur taille, compte tenu de l'évolution mondiale des entreprises. Encourager des alliances, des regroupements (formels ou virtuels) entre cabinets ou travailleurs autonomes canadiens afin de créer des masses critiques sur le plan financier ou au niveau des spécialités sectorielles.

Inviter les interprètes à mieux faire connaître leurs domaines de compétence respectifs (interprètes de conférence, judiciaires ou communautaires) et à réfléchir aux moyens qui leur permettraient de mieux s'adapter aux exigences d'une économie de marché, notamment en investissant dans des stratégies d'information, de visibilité et de promotion de leur profession.

Compte tenu des nouvelles réalités mondiales qui rendent souhaitable un renforcement de l'industrie de la traduction, mettre en place des mécanismes de collaboration entre le Bureau de la traduction et l'industrie.

Inventorier et diffuser les « meilleures pratiques » des grandes compagnies de traduction américaines et européennes.

Sensibiliser les bailleurs de fonds, les banquiers et les sociétés de capital de risque au potentiel de l'industrie pour faciliter l'accès des entreprises de traduction aux capitaux privés.

Promouvoir l'importance pour l'industrie d'évoluer de la traduction conventionnelle vers des services à plus forte valeur ajoutée ou vers des secteurs en forte croissance.

Promouvoir l'adoption d'une politique canadienne de soutien à la R & D dans le domaine linguistique sur la base de ce que font d'autres pays. Faire reconnaître les entreprises d'OAT-TA comme secteur de recherche.

Promouvoir auprès des intervenants de l'industrie les programmes gouvernementaux d'aide technique et de soutien au développement de leur entreprise.

Appuyer l'initiative d'un regroupement des forces vives dans le domaine de la linguistique informatique, y compris la recherche en traitement automatique des langues naturelles et en outils d'aide à la traduction.

Étudier la possibilité de mettre en place un mécanisme d'information sur les outils d'aide à la traduction et sur la traduction automatique.

Renforcer, dans les conférences des associations, la présentation des outils d'aide à la traduction et de la traduction automatique.

Sensibiliser les intervenants à la formation de partenariats avec des entreprises américaines.

Promouvoir l'industrie canadienne de la traduction dans les missions d'Équipe Canada.

Encourager la création de répertoires électroniques des services offerts par les cabinets et les travailleurs autonomes au Canada.

Aider les travailleurs autonomes à vendre efficacement leurs services à des cabinets étrangers.

Promouvoir les capacités canadiennes de traduction auprès des filiales étrangères au Canada.

Développer la capacité de gérer au Canada la demande de traduction et d'interprétation multilingues.

En collaboration avec les responsables de banques de terminologie canadiennes (TERMIUM®, le Grand dictionnaire terminologique), analyser les possibilités d'ajouter d'autres langues.

Encourager les concepteurs d'outils d'aide à développer, seuls ou en partenariat avec des entreprises étrangères, leurs produits en d'autres langues.

Créer un groupe de travail visant la mise au point de normes dans le domaine des métadonnées destinées à la documentation multilingue.

Créer un mécanisme d'échanges Est-Ouest canadiens dans l'élaboration d'une industrie multilingue.

Explorer la formation de partenariats publics-privés pour viser les marchés des organisations internationales.

Créer un groupe de travail sur la localisation.

Créer un groupe de travail sur le marché de la traduction technique.

Créer un groupe de travail sur les guichets uniques.

Sensibiliser les universités canadiennes ayant un département d'enseignement de la traduction au potentiel de l'industrie et à l'importance de maintenir des programmes de formation de haute qualité.

Sensibiliser les responsables de l'application des langues officielles au Canada à l'importance de soutenir financièrement le développement de ressources humaines compétentes.

Appuyer les associations professionnelles dans le maintien, le développement et la promotion de programmes de perfectionnement de qualité.

Trouver des moyens efficaces (stages de perfectionnement, formation spécialisée) pour assurer le perfectionnement de la main-d'œuvre existante afin de pallier la pénurie de travailleurs expérimentés.

Fournir, sur le site Web des associations professionnelles, des listes à jour de cours existants dans des domaines pertinents ainsi qu'un répertoire des ressources d'enseignement par spécialité et par université.

Mettre sur pied un groupe de travail dont l'objectif sera de proposer des avenues pour favoriser l'entrée des nouveaux diplômés sur le marché du travail.

Créer des mécanismes formels de consultation universités-employeurs.

Lancer un programme de sensibilisation sur la profession de traducteur/interprète et sur les besoins de l'industrie canadienne auprès des étudiants, des orienteurs, des entreprises en général.

Solliciter des commandites auprès de grandes entreprises consommatrices de traduction pour financer les programmes de traduction/interprétation ou l'achat d'outils d'aide à la traduction.

Créer un groupe de travail composé de représentants universitaires et de membres de l'industrie concernés afin d'évaluer la nature et l'ampleur de ces nouveaux besoins émergents, notamment en linguistique informatique et en traitement automatique des langues naturelles.

Tenir à jour les programmes de formation et de perfectionnement en y intégrant les domaines de pointe comme la localisation, les outils informatiques d'aide à la traduction et la gestion de projets en traduction. Créer les programmes et les cours requis par les besoins évolutifs de l'industrie.

Accroître et promouvoir les cours de traduction et d'interprétation dans des langues étrangères ciblées en fonction des besoins des régions. Encourager les transferts de compétences traductionnelles des langues officielles à d'autres langues.

Encourager les ententes entre universités canadiennes et étrangères et accroître les échanges d'étudiants.

Encourager les interprètes en exercice à acquérir la maîtrise active d'une langue ou d'une combinaison de langues de travail supplémentaire.

Promouvoir les perspectives de carrière en traduction auprès des groupes ethniques demeurant au Canada. ☞

Qui trop embrasse mal étreint

Selon un spécialiste des études de marché que nous avons consulté, le rapport sur l'industrie canadienne de la traduction manque effectivement de concision. Voici ses propres paroles : « Manifestement, le consultant a tenté de plaire à tous avec ses quarante-deux recommandations, alors que le défi était d'établir des priorités pour en arriver à une concentration des efforts ». Il reproche également le trop grand nombre de recommandations « bateau », notamment celles qui concernent l'établissement d'associations et de groupes de travail ou la sensibilisation d'un groupe ou un autre. Selon lui, un tel rapport devrait, au contraire, proposer des solutions ou des axes concrets. « On aimerait savoir, affirme-t-il, comment convaincre les grandes entreprises consommatrices de traduction de financer les programmes de formation, ou comment sensibiliser les banquiers au potentiel de l'industrie. On aimerait également savoir comment sera financée l'association-réseau des intervenants de l'industrie de la traduction. »

D'autres recommandations sont par ailleurs incomplètes : « promouvoir l'adoption d'une politique canadienne de soutien à la recherche-développement dans le domaine linguistique » est certes louable ; encore faudrait-il préciser sur quoi devrait porter la recherche. Informatique ? Traductologie ? Les deux ?

En revanche, des questions réelles sur l'évolution du marché manquent à l'appel. Toujours selon notre spécialiste, l'étude n'a pas posé de question de fond sur les raisons pour lesquelles certaines personnes ont quitté la profession ou sur la stagnation des tarifs depuis plus de 10 ans au Canada, alors que ceux-ci ont augmenté aux États-Unis. Rien n'est dit non plus, mis à part les chiffres, sur la compétitivité véritable des tarifs canadiens à l'échelle mondiale. Une telle analyse semble pourtant indispensable si l'objectif est d'exporter les services canadiens à l'étranger. ☞

B. C.

Associations professionnelles : deux poids, deux mesures

○
Selon leur taille, les associations professionnelles de traducteurs, terminologues et interprètes des diverses provinces ne réagissent pas de la même façon aux recommandations du rapport.

par Betty Cohen, trad. a.

Les associations professionnelles de petite taille, notamment celles de l'Est du Canada, se sentent peu concernées par l'étude du Comité sectoriel sur l'industrie de la traduction. Leurs membres disent en effet avoir plus de travail qu'ils n'en demandent et vont parfois chercher de l'aide dans les autres provinces du Canada. Cette réalité semble partagée par certains membres des associations plus importantes. Au Québec, notamment, si les jeunes voient l'action du Comité comme une ouverture sur le monde qui ne peut avoir que des retombées positives, les moins jeunes se reconnaissent dans les données, mais ne sont pas prêts, souvent par manque de temps, à faire un effort dans le sens demandé. Il ressort en fait de ces réactions ce qui se dit depuis la publication du rapport : les traducteurs canadiens ont un marché intérieur qui les occupe et leur suffit, et ils ne voient pas la nécessité d'aller ailleurs. Perçoivent-ils la menace des traducteurs extérieurs qui offrent leurs services par Internet? Apparemment non, et l'avènement d'Internet ne semble pas avoir changé leur vie, si ce n'est les échéances plus courtes qu'on leur accorde.

L'association-réseau : utile, certes, mais tout dépend

La recommandation n° 1 concernant la création d'une association-réseau des intervenants de l'industrie de la traduction est perçue différemment par les associations provinciales selon leur taille et les res-

sources dont elles disposent. Celles que nous appelons les petites associations, notamment celles de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, voient certes en cette nouvelle association-réseau une possibilité de réunir les efforts pour promouvoir la profession, mais discernent également une menace d'éparpillement des forces déjà peu nombreuses dont elles disposent. Elles craignent par ailleurs, selon les termes de Sylvain Filion, de l'ATINE¹, « que les petites associations et leurs membres se trouvent "coincés"

entre les plus grandes associations et les grands joueurs de l'industrie ». On accueille cependant avec grand intérêt l'établissement de normes de qualité pertinentes, la diffusion d'information sur les outils d'aide à la traduction et la traduction automatique et la promotion de la profession, à condition que l'on prévoie un soutien pour les petites.

Les deux plus grandes associations du Canada, à savoir celles de l'Ontario et du Québec, sont plus ouvertes à la création de cette association-réseau. Elles craignent toutefois que la mission trop étoffée que l'on veut lui donner n'aboutisse à une dispersion des efforts. Selon Marie Gouin, présidente de l'OTIAQ, il serait préférable d'établir des priorités et des objectifs mieux ciblés afin de garantir leur réalisation. Les priorités qu'elle suggère sont la promotion de l'industrie d'une part et, d'autre part, un rôle de veille de l'évolution du marché mondial de la traduction. Les deux grandes associations préfèrent par ailleurs laisser aux provinces le volet touchant aux normes de qualité. Cela est compréhensible de la part de l'OTIAQ, qui doit obéir aux règles du Code des professions du Québec, et l'ATIO² semble pencher dans le même sens selon Fabrice Cadieux, président. Son vœu est que le rôle de conseil et de gardien du professionnalisme soit assuré par le CTIC³, donc par les associations professionnelles. On estime en effet que ces dernières sont les mieux placées pour établir et garantir les normes de qualité puisqu'elles le font déjà et que cela fait partie de leur mission première.

Le perfectionnement, souhaitable mais difficile

Le perfectionnement des professionnels en exercice, qui fait l'objet de la recommandation 30, est un problème connu des associations et fait également partie de leurs priorités. Cependant, les moyens sont différents, là encore, d'une province à l'autre. Alors que l'OTIAQ, par exemple, organise depuis de nombreuses années des cours de perfectionnement pour ses membres, les petites associations ont plus de mal, par manque de ressources, à répondre à ce besoin. Elles disposent certes des cours dispensés par le Bureau de la traduction, mais ces cours sont offerts au prix fort, auquel s'ajoute la perte d'une journée de travail pour le traducteur indépendant. On propose par conséquent des partenariats avec les universités ou encore avec les associations qui dis-

N ESTIME EN EFFET
QUE [LES ASSOCIATIONS
PROFESSIONNELLES]
SONT LES MIEUX
PLACÉES POUR ÉTABLIR
ET GARANTIR LES
NORMES DE QUALITÉ
PUISQU'ELLES LE FONT
DÉJÀ ET QUE CELA
FAIT PARTIE DE LEUR
MISSION PREMIÈRE.

Comme les convoyeurs, les dirigeants de cabinets attendent

pensent des cours à leurs membres. Les nouvelles techniques permettraient notamment des cours par téléconférence.

L'encadrement de la relève, le talon d'Achille

L'encadrement de la relève semble le problème le plus épineux au sein des associations professionnelles. On ne dispose, en effet, d'aucun mécanisme d'encadrement systématique de la relève, et le manque est cruel. On ne voit pas non plus comment résoudre le problème, à moins de recourir, une fois de plus, au Bureau de la traduction ou aux services internes des grandes entreprises. Comment, autrement, demander à un traducteur indépendant déjà débordé ou à un cabinet dont les marges bénéficiaires sont minimes d'accepter un stagiaire et de l'encadrer. Des éléments de solution apparaissent toutefois, notamment dans les programmes coopératifs des universités ou dans des initiatives comme le cabinet de traduction étudiant Langulaire à Québec. L'OTIAQ travaille par ailleurs à la mise en place d'un programme de mentorat pour les nouveaux diplômés. Mais il reste que ces initiatives sont loin de suffire et que l'action devrait être plus globale et concertée.

Une initiative bienvenue, quoi qu'il en soit

Le rapport dans son ensemble et le travail du Comité sectoriel ont néanmoins été bien reçus, ne serait-ce que par l'information qu'ils apportent. Les grandes associations insistent sur le fait qu'ils ne constituent qu'un début et que la profession doit à présent se prendre en main et agir, forte de l'information dont elle dispose. Comment et avec quels moyens? Tout est là. Le Bureau de la traduction a poursuivi les travaux et dégagé des fonds pour étudier les divers moyens d'y donner suite. Les résultats ne sont pas encore connus, mais il est certain que rien ne sera fait si les associations et leurs membres ne participent pas à ce débat et ne se reconnaissent pas dans les enjeux qu'il soulève. ☺

1. Association des traducteurs et interprètes de Nouvelle-Écosse
2. Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario
3. Conseil des traducteurs et interprètes du Canada

Pour les dirigeants de cabinets de traduction, le grand intérêt du *Rapport final du Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction* semble être la lumière qu'il jette sur un secteur où prévaut généralement un flou artistique; ils y ont notamment vu la possibilité de se situer par rapport à l'ensemble du marché. En effet, si, pour certains, l'appartenance à la « poignée » de grands cabinets au Canada ne faisait aucun doute, d'autres ont été surpris de constater que leur chiffre d'affaires les classait dans cette catégorie. Rien d'étonnant à cela puisque, concurrence oblige, l'information circule peu entre les entreprises spécialisées en traduction et que tout ce qui concerne les tarifs, les salaires et les avantages sociaux, entre autres éléments, demeure un sujet tabou.

Cette étude a donc permis de mettre au jour quelques-uns des grands secrets entourant l'aspect commercial de la traduction : les tarifs moyens pratiqués par les cabinets, notamment, mais aussi les marges bénéficiaires brutes et même l'existence d'une association regroupant les cabinets de traduction.

Créer une association-réseau des intervenants de l'industrie

La création d'une association-réseau des intervenants de l'industrie de la traduction se heurterait à un obstacle de taille : l'absence d'une tradition de collaboration et d'esprit de partage entre cabinets. Certains ont encore en mémoire les difficultés rencontrées lors de l'apparition des premières bases de données terminologiques. Se fondant sur des critères de non-divulgaration de propriété intellectuelle, nombre de représentants de services internes s'étaient alors montrés très réticents à mettre en commun les données terminologiques recueillies au sein de leur entreprise. On peut douter que cet esprit de clocher ait disparu à présent que les grandes entreprises ont externalisé leurs services linguistiques et que les cabinets ont pris la relève.

Certains objectifs de ce genre d'association apparaissent malgré tout louables. L'instauration de normes de qualité pour les travaux exécutés par les cabinets, par exemple, serait accueillie de façon très favorable. Il en va de même de la promotion, auprès des clientèles cibles, des différentes compétences et professions. Cette mesure pourrait permettre de mener à bien une éducation de la clientèle dont nos professions semblent avoir grand besoin. En effet, comme il n'existe

○
Perçu par les dirigeants de cabinets de traduction comme un projet ambitieux, le Rapport final du Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction contient des statistiques intéressantes sur nos professions, mais dérouté par la diversité de ses recommandations.

par Michel Buttiens, trad. a.

pas actuellement de forum clients-fournisseurs de services de traduction, les dirigeants de cabinets se heurtent fréquemment, auprès de leurs clients canadiens, à un problème de méconnaissance profonde de la nature de leur travail. Si l'on envisage l'éducation de la clientèle à l'échelle mondiale, il va sans dire que la question de la méconnaissance de nos professions se compliquera davantage en raison des différences culturelles entre les clients potentiels.

Mis à part des mesures qui semblent relativement faciles à mettre en place — l'instauration de liens entre les différents sites Web des organismes du domaine de la traduction, par exemple —, les autres moyens proposés draineraient des ressources dont la provenance demeure actuellement incertaine.

À l'ère des regroupements

Les rédacteurs du Rapport ont réagi à la vague de regroupements qui a commencé à déferler sur le secteur mondial de la traduction, comme sur bien d'autres d'ailleurs. Les dirigeants de cabinets sont-ils prêts à envisager d'unir leurs forces « afin de créer des masses critiques sur le plan financier ou au niveau des spécialités sectorielles »? Le tout semble être une question de vision d'entreprise. Certains cabinets ont, à n'en pas douter, des visées mondiales. D'autres préfèrent se concentrer sur un marché local suffisamment important tout en demeurant ouverts à des partenariats ponctuels.

Se pose alors la question du choix du partenaire, et le critère de qualité est, aux yeux de certains, le premier à prendre en ligne de compte. Pour les dirigeants de cabinets d'envergure mondiale, la question du partenariat ne se pose pas : ils disposent de ressources suffisantes dans leurs différents bureaux pour absorber les plus forts volumes et, au besoin, créent des équipes *ad hoc*. Les cabinets aux visées plus locales n'ont cependant pas accès à ce genre de ressources... ou ne les ont pas encore explorées.

Dans le sillage de l'ALÉNA

Les partenariats avec des entreprises américaines, qui font l'objet d'une recommandation distincte du Rapport, sont envisageables à condition que les partenaires aient des objectifs communs. Le principal obstacle à l'instauration de partenariats de ce type semble résider dans le niveau des tarifs. En effet, contrairement aux résultats figurant dans le Rapport, les dirigeants de cabinets demeurent convaincus qu'il existe un écart important entre les tarifs pratiqués aux États-Unis et au Canada. S'agit-il là d'une perception dépassée dont la nouvelle donne qui semble voir le jour au sud de la frontière canado-américaine finira par avoir raison? C'est certes un dossier que les dirigeants de cabinets canadiens suivront avec attention.

Gérer des projets multilingues

Les revenus de la plupart des cabinets, petits et grands, proviennent principalement des combinaisons anglais-français et français-anglais. Toutefois, on note une hausse de la demande dans d'autres langues, principalement l'espagnol, et les dirigeants de cabinets s'efforcent de la satisfaire, souvent en utilisant des ressources locales. Même si l'apparition de nouvelles technologies semble avoir aboli les frontières, on constate, dans la pratique quotidienne, que ces frontières subsistent. La gestion de travaux exécutés en dehors des frontières canadiennes ne va pas sans difficultés, liées notamment aux tarifs, à la conversion des devises et à la facturation, mais aussi aux habitudes de travail et à la culture. Pour toutes ces raisons, les dirigeants des cabinets canadiens aux visées locales demeurent réfractaires à l'idée de faire appel à des fournisseurs installés à l'étranger. La situation est bien différente, on s'en doute, au sein des entreprises déjà bien établies sur la scène mondiale.

En attendant la suite

Si le Rapport final du Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction a donc suscité un certain intérêt auprès des dirigeants de cabinets, on constate un scepticisme manifeste face à ses principales recommandations. L'impression très nette qui se dégage de cette consultation est que, comme les convoyeurs, les dirigeants de cabinets attendent. ☞

Traducteurs indépendants : *small is beautiful*

Les réactions des traducteurs indépendants que nous avons interrogés sur le rapport rejoignent plus ou moins celles des autres groupes, à cela près qu'ils ne croient pas à l'association-réseau, superstructure qui, selon eux viendra s'ajouter à une structure déjà lourde et en panne de ressources (nous avons nommé les associations provinciales et le CTIC). Il est également étonnant de constater que l'expression « Big Brother » revient souvent dans ces commentaires. Voici quelques extraits des témoignages reçus :

« ... compte tenu que je viens du Québec qui souffre de "structurite aiguë", je ne suis pas très chaud à l'idée d'une autre association qui chapeautera les associations existantes pour le bien de toutes. »

« À une époque pourtant pas si lointaine, on disait "small is beautiful". Mais depuis un certain temps, toutes les grenouilles veulent devenir des bœufs. Il faudrait sans doute relire La Fontaine avant d'entrer dans l'arène et de se faire égorger dans la grande corrida universelle. »

"I am dismayed to learn that yet again, the so-called 'leaders' in our industry have adopted a one-size-fits-all approach, and that size is BIG."

"The large players in the industry are apparently blinded, by their own aggrandize self-image, to the basic reality of any market: there are small and large clients, whose specific needs may best be served by

large suppliers in some instances, and small specialized suppliers in others."

« Un réseau pourrait effectivement être souhaitable, mais il faudra pour cela développer l'esprit de leadership et d'entrepreneuriat chez les traducteurs. »

« Pour qui se soucie de l'avenir de la traduction et des jeunes générations de traducteurs, je crois que ce rapport est important. Il fait le point. Il rassemble toutes les constatations du milieu... C'est un travail gigantesque, et les gens qui ont participé à sa préparation méritent nos félicitations. »

« Une telle association, si elle devait exister, devrait selon moi émaner du CTIC... Pourquoi ne serait-il pas le parrain de telles initiatives qui seraient alors plus ou moins sous le contrôle des associations provinciales, donc de la base, donc des professionnels reconnus comme tels? »

« Je me sens mal à l'aise dans les grands ensembles étouffants où l'individu devient un pion, un numéro ou un esclave remplaçable à volonté s'il refuse de se plier au diktat de Big Brother. »

« Il se dégage de ces recommandations un sentiment d'urgence et de pression qui laisse penser que l'indépendant sera au service d'une grosse machine à la recherche d'une production maximale au meilleur coût. »

N RÉSEAU POURRAIT
EFFECTIVEMENT ÊTRE
SOUHAITABLE, MAIS IL
FAUDRA POUR CELA
DÉVELOPPER L'ESPRIT DE
LEADERSHIP ET
D'ENTREPRENEURSHIP CHEZ
LES TRADUCTEURS.

Cinéma et littérature aux oubliettes

Très complet, le Rapport final du Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction n'en a pas moins laissé carrément de côté une facette de notre profession qui compte parmi les plus visibles auprès du grand public : je veux parler de la traduction pour les industries de l'édition et du cinéma. Vous aurez beau feuilleter le Rapport, tâcher de lire entre les lignes, vous ne trouverez aucune allusion à cet aspect pourtant noble du métier. Le nom de l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada (ATTLC) n'y figure nulle part. Il s'agit pourtant d'une des deux associations canadiennes membres de la Fédération internationale des traducteurs, l'autre étant le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada.

Certes, la traduction littéraire ne représente qu'un petit segment de l'industrie canadienne de la traduction. Certes, l'ATTLC ne compte que quelque 130 membres au pays. Certes, le montant total des subventions versées à la traduction par le Conseil des arts du

Canada — seul élément véritablement quantifiable dans ce domaine — ne dépasse pas le million de dollars. Mais il existe bien des traducteurs littéraires au Canada ; nous en avons rencontrés.

De plus, les traducteurs littéraires canadiens font, eux aussi, face à des problèmes liés à la mondialisation. Que l'on pense au protectionnisme français dans le cas du doublage des films et séries télévisées et de la traduction d'œuvres littéraires d'origine américaine et même canadienne-anglaise.

Et puisque les auteurs du Rapport final du Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction recommandent d'adopter une vision mondiale de la traduction, la perspective d'une percée sur le marché de la traduction d'œuvres littéraires ou cinématographiques américaines pourrait être assortie d'un nombre considérable de zéros avant le signe de dollar... US!



M. B.

Les universités sont sur la bonne voie

par Aline Francoeur, *term. a.*

Les recommandations formulées à l'endroit des universités dans le *Rapport final du Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction* ne révèlent rien que l'on ne savait déjà dans le milieu universitaire. Elles viennent plutôt confirmer que les orientations choisies sont les bonnes et que les programmes de formation en traduction suivent de près l'évolution du marché et sont en mesure de s'y adapter.

Trois thèmes sont au cœur des recommandations qui touchent les universités : les liens avec les employeurs, l'ouverture aux langues étrangères et la tenue à jour des programmes de formation et de perfectionnement.

Liens universités-employeurs

En ce qui concerne le premier thème, les intervenants interrogés sont unanimes : universités et employeurs doivent travailler de concert. Selon Geneviève Mareschal, directrice de l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa et de l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET), la création de mécanismes formels de consultation universités-employeurs (recommandation 34 du Rapport) est chose faite dans la plupart des universités. Ces mécanismes se traduisent par la mise en œuvre de différents projets : ateliers pratiques de traduction en partenariat avec le Bureau de la traduction, création d'un programme coop à l'Université de Montréal¹, initiative du département de langues modernes et de traduction de l'Université du Québec à Trois-Rivières visant la création d'un cabinet de traduction intégré aux activités de formation, etc. L'intégration de professionnels à titre de chargés de cours constitue également un moyen efficace de garder un contact avec le marché, soulignent Geneviève Mareschal et Louise Brunette, responsable du programme de baccalauréat en traduction de l'Université Concordia. Même si l'on reconnaît l'importance de créer et de maintenir des liens avec les employeurs, on ne croit pas pour autant que les universités doivent se plier à toutes leurs exigences.

L'entreprise privée sont des entités à vocations différentes, rappelle Richard Patry, directeur du département de linguistique et

de traduction de l'Université de Montréal. La vocation première de l'université, explique-t-il, est de former des diplômés qui maîtrisent les connaissances de base de leur domaine et qui savent faire preuve de sens critique ; une formation centrée uniquement sur l'employabilité immédiate des finissants produirait des diplômés qui seraient vite « usés » et qui pourraient difficilement s'adapter au changement.

Par ailleurs, les universitaires font généralement preuve de réserves à l'idée de solliciter des commandites auprès de grandes entreprises consommatrices de traduction (recommandation 36 du Rapport). Marie-Christine Aubin, professeur au Collège universitaire de Saint-Boniface², est catégorique : « Ce n'est pas aux professeurs de solliciter des commandites. » Cette tâche revient aux administrateurs et aux gestionnaires, croit-elle. C'est aussi le point de vue de Richard Patry, qui souligne en outre que la question des commandites soulève des problèmes éthiques importants, entre autres, celui de la liberté intellectuelle des chercheurs. Louise Brunette croit pour sa part qu'il faut faire preuve d'une grande vigilance. « Commanditer, c'est acheter. Il ne faut pas que l'université vende son âme au commerce », déclare-t-elle.

Ouverture aux langues étrangères

Le bien-fondé de la recommandation 39 du Rapport, qui propose d'accroître et de promouvoir les cours de traduction et d'interprétation dans des langues étrangères, est reconnu d'emblée. Comme le fait remarquer Massiva N'Zafio, directeur du département de langues modernes et de traduction de l'Université du Québec à Trois-Rivières, le marché est désormais sans frontières, et le besoin d'une troisième langue se fait sentir partout, pas uniquement dans les grands centres. C'est pour répondre à ce besoin qu'il a intégré au nouveau programme de traduction de l'Université du Québec à Trois-Rivières³ un cours de version et de thème en espagnol. Marie-Christine Aubin estime pour sa part que tout étudiant en traduction devrait maîtriser une troisième langue. De son côté, Louise Brunette croit qu'il faut cultiver le goût des langues au Canada et, surtout, sensibiliser les jeunes au fait que la différence n'est pas nécessairement menaçante.

On prône donc d'un commun accord l'ouverture au multilinguisme, en admettant cependant que plusieurs questions restent en suspens quant à la façon d'intégrer les langues étrangères à une formation qui, jusqu'à présent, était centrée exclusivement sur les

ÊME SI L'ON RECONNAÎT
L'IMPORTANCE DE CRÉER
ET DE MAINTENIR DES
LIENS AVEC LES
EMPLOYEURS, ON NE
CROIT PAS POUR AUTANT
QUE LES UNIVERSITÉS
DOIVENT SE PLIER
À TOUTES LEURS
EXIGENCES.

langues officielles. D'abord, il y a la question des langues à privilégier. D'après Geneviève Mareschal, le choix devrait être fonction des besoins commerciaux des différentes régions. Il faudra de plus s'assurer que les langues retenues se justifient par une clientèle étudiante suffisante. Ensuite, il faut penser que les programmes actuels de traduction ne permettent pas d'assurer la formation à une troisième langue. La formation pourrait se faire en amont, au secondaire ou au cégep, croit Geneviève Mareschal. Des collaborations avec les départements qui offrent des programmes universitaires en langues étrangères sont aussi envisageables. Enfin, il y a un problème de ressources. Avec les compressions budgétaires qu'elles ont subies, certaines universités fonctionnent avec un nombre restreint de professeurs, ce qui rend difficile la création de nouveaux cours. De plus, comme l'observe Massiva N'Zafio, les professeurs formés au Canada ne sont pas nécessairement en mesure de donner des cours de version vers une langue étrangère. En encourageant les programmes d'échanges avec des universités étrangères (recommandation 40 du Rapport), il serait possible de contrer une partie des problèmes. La plupart des écoles de traduction participent déjà à de tels programmes. Au Collège universitaire de Saint-Boniface, par exemple, des ententes existent notamment avec des universités au Mexique, en Belgique et en Espagne. À l'Université de Montréal, on disposera l'an prochain d'un budget de 15 000 \$ qui sera distribué sous forme de bourses aux étudiants du baccalauréat en traduction qui souhaitent faire un séjour d'études à l'étranger⁴.


Tenue à jour des programmes

Le Comité sectoriel recommande par ailleurs que les programmes de formation et de perfectionnement soient tenus à jour afin de répondre aux besoins évolutifs du marché (recommandation 38). Les universités ont encore une fois devancé les travaux du Comité sectoriel sur ce point. Suivant de près l'évolution du marché et tenant compte de l'apport sans cesse grandissant de l'informatique dans les professions langagières, les universitaires ont revu et repensé leurs programmes, intégrant notamment des cours sur les outils informatiques des langagiers. Et le mouvement se poursuit. Au Collège universitaire de Saint-Boniface, où l'on propose depuis quelques années des cours sur Internet⁵ pour



amener les étudiants à se familiariser avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, on offrira dès l'an prochain un cours de localisation qui s'échelonnera sur toute une session. Selon Louise Brunette, la spécialisation des programmes dans un nombre restreint de domaines bien circonscrits (traduction économique, traduction médicale, traduction technique, etc.), domaines choisis en fonction des besoins du marché et, autant que possible, différents d'une université à l'autre, pourrait aussi s'inscrire dans la foulée de la recommandation 38.

En ce qui a trait aux programmes de perfectionnement, ce sont surtout les associations professionnelles qui, à ce jour, ont pris les choses en main. Mais Richard Patry croit que c'est un créneau qui risque fort de se développer dans les universités. On peut ainsi envisager la création de programmes de perfectionnement de courte durée (30 crédits ou 15 crédits) sur des thématiques bien ciblées dans des domaines de pointe.

Les universitaires ont suivi de près les travaux du Comité sectoriel et ont pris connaissance avec grand intérêt du Rapport final qui a été produit. Ce rapport leur apprend peu de choses, certes, mais c'est bon signe, d'après Geneviève Mareschal. Cela prouve en effet que les universités sont sur la bonne voie. Et le Rapport a néanmoins son utilité. À preuve, Massiva N'Zafio avoue y avoir puisé à maintes reprises pour revoir l'orientation du programme de traduction offert à l'Université du Québec à Trois-Rivières ainsi que pour appuyer certaines de ses demandes auprès de la direction de son université. 

1. Le programme coop sera en vigueur à partir de septembre 2000.
2. Marie-Christine Aubin a pris soin de consulter ses collègues Rosmarin Heidenreich et Carmen Roberge avant de répondre à nos questions.
3. Le nouveau programme de baccalauréat en traduction sera offert à partir de septembre 2000.
4. Ce budget est rendu disponible dans le cadre d'un projet pilote mené par le Bureau de la coopération internationale de l'Université de Montréal.
5. On offre en fait un programme complet de certificat en traduction sur Internet.

Un problème de définition

○
Le parcours de Jean-François Joly, trad. a., président successivement de la Société des traducteurs du Québec, du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada et de la Fédération internationale des traducteurs, fait de lui un observateur éclairé. Circuit a tenu à connaître ses réactions.

propos recueillis
par Betty Cohen, trad. a.

Circuit : Jean-François Joly, vous avez dû lire ce rapport avec attention, à la fois à titre de directeur d'un service de traduction interne et à titre de personne qui connaît la profession de l'intérieur. Vous sentez-vous directement concerné par les recommandations qu'il contient ?

Jean-François Joly : Je me sens concerné à double titre. Je suis tout d'abord fort heureux de la collecte de données qui a été faite. Cela manquait cruellement. L'analyse de ces données me semble par ailleurs assez rigoureuse. L'effort d'avoir rassemblé autour de ce projet une bonne partie des divers groupes d'intervenants est également louable. Mais je me sens concerné surtout parce que ce rapport contient des recommandations qui interpellent ma profession. Je note toutefois que les traducteurs et gestionnaires de services internes étaient peu représentés, et, à une exception près, par des gens ayant une fonction de représentant d'association ou d'ordre professionnel les incitant à prendre des vues générales. Je n'inclus pas, parmi les représentants des services internes les participants du Bureau de la traduction dont la situation ambiguë est mentionnée aux pages 78 et 79 de la version française du rapport. Cette absence relative, et par conséquent la surreprésentation des entrepreneurs, est peut-être à la source de certains petits malaises de ma part.

C. : Quels sont ces malaises ?

J.-F. J. : En fait, en bon langagier, j'ai quelques problèmes de définition et de terminologie, auxquels s'ajoute un cas bénin d'allergie à la langue de bois (sourire).

Tout d'abord le problème de définition. L'essentiel de l'activité de traduction au Canada tient à la présence du groupe linguistique francophone minoritaire au Canada et en Amérique du Nord. C'est pour servir les Canadiens français, et maintenant le groupe plus diversifié des Canadiens francophones que la profession de traduction s'est développée autant dans un pays à la population restreinte. Il nous est venu de ce passé une conception communautaire de la profession en ce qui concerne au moins les langues officielles. D'où les différences notées rapidement dans le rapport entre les provinces où se retrouvent principalement les francophones, et les autres. Peut-on dès lors faire un seul amalgame dans un titre comme « L'industrie canadienne de la traduction » ?

En fait, pourquoi prendre nécessairement l'optique de bâtir une industrie canadienne ? Une impression qui se dégage du rapport est que l'on



Photo d'archives

veut construire un château fort d'où on espère faire des sorties pour réaliser des gains à l'étranger. Cela correspond-il à ce que nous sommes, ou uniquement à la vocation du ministère à l'origine du projet ? J'ai évoqué plus tôt, à titre de sous-jacent historique, le Canada français. Ce sous-jacent, auquel on peut ajouter l'ouverture vers l'Asie de la partie ouest du Canada, devrait amener à porter plus d'attention aux provinces et à leur pouvoir de régir les professions et l'éducation. Par ailleurs, notre profession est naturellement ouverte sur l'international. Nous nous accommoderons bien de collaborer avec nos collègues étrangers si les circonstances l'exigent. L'érection d'un château fort Traduction-Canada me semble un souci entrepreneurial plus que professionnel. J'en viens à mon problème de terminologie. Nous vient-il lui aussi du nom du ministère, je ne sais, mais je ne puis me reconnaître entièrement dans le vocable « Industrie de la traduction ». Je crois que, en partie pour les raisons historiques évoquées plus haut, nous avons ici : 1) une profession, la traduction au sens large, qui répond aux besoins traditionnels de la cohabitation des groupes linguistiques ; 2) des fournisseurs qui gravitent autour de cette profession, y compris les institutions de formation ; 3) des nouveaux domaines de service à l'approche plus industrielle, notamment la traduction automatique. Le choix des mots n'est pas anodin. Une profession de service n'a pas de gènes expansionnistes aussi forts qu'une industrie. Dans le premier

Recommandation 1 : Créer une association-réseau des intervenants de l'industrie de la traduction

La création d'une association nationale regroupant l'ensemble des intervenants de l'industrie est hautement souhaitable pour renforcer l'industrie sur le marché canadien. Il existe déjà un certain nombre d'associations dans le milieu de la traduction, notamment : les associations professionnelles, l'Association canadienne des écoles de traduction, l'Association des conseils en gestion linguistique, l'association des cabinets de traduction¹, etc. La nouvelle association, pour ne pas dédoubler ce qui se fait ailleurs, agirait à titre de rassembleur de l'industrie, en chapeautant l'ensemble des associations existantes. Elle constituerait en quelque sorte un forum de discussion et un regroupement d'intérêts. Sa raison d'être pourrait se résumer de la façon suivante :

- mettre en œuvre les recommandations du Comité sectoriel de l'industrie de la traduction et en assurer le suivi ;
- assurer le développement du forum actuel en s'associant avec tous les intervenants ;
- aider au regroupement de certains intervenants, notamment les concepteurs d'outils d'aide à la traduction et les chercheurs.

Les principaux objectifs de la nouvelle association seraient de :

- défendre et promouvoir les intérêts de l'industrie de la traduction ;
- soutenir le développement de la base des industries membres et s'assurer qu'elles jouent pleinement leur rôle ;
- s'assurer que les membres aient des normes de qualité pertinentes à leur regroupement.

Cette association pourrait accueillir, dans un deuxième temps, d'autres intervenants de l'industrie, tels que les grandes entreprises consommatrices de traduction, les organisateurs de conférences, les fournisseurs d'équipement aux interprètes ou des ministères.

En collaboration avec ses membres, la nouvelle association élabore une stratégie d'intervention précise, fixe des objectifs pour le réseau et adopte un plan d'action annuel. Elle doit compter sur une permanence dirigée par un conseil exécutif. Chaque projet soulevé par le réseau pourra être mené à terme par un sous-comité regroupant des interve-

nants intéressés à la question. La nouvelle association travaillerait en complémentarité avec les associations professionnelles. Ces dernières voient à la protection du public, à la réglementation de la profession, à l'établissement de normes, au perfectionnement de leurs membres, etc. La nouvelle association ferait la promotion de l'industrie, en favorisant les synergies entre ses membres, en effectuant le lobbying nécessaire pour le maintien et le développement des marchés de ses membres. Elle pourrait notamment :

- aider à maintenir et à développer la demande dans les différents segments de marchés canadiens (traduction institutionnelle, dérivée et privée) ;
- développer des synergies rentables entre les intervenants ;
- créer une tribune formelle d'échanges entre les intervenants par l'organisation de congrès, séminaires et forums ;
- promouvoir l'industrie canadienne en utilisant au maximum les sites Internet disponibles de divers acteurs économiques ;
- créer une vigie (centre de veille) dont les informations seraient disponibles à tous les membres, notamment sur les « meilleures pratiques » de l'industrie ;
- représenter l'industrie à différentes foires internationales pertinentes ;
- promouvoir auprès des clientèles cibles les différentes expertises et professions de l'industrie, la qualité et la fiabilité des produits et services ;
- recueillir de façon sporadique des informations pertinentes sur les OAT-TA et les diffuser sur le site de l'association ;
- cerner les secteurs d'activité où il y a pénurie de traducteurs ;
- rassembler au niveau canadien les sites Web de différents organismes du domaine de la traduction ;
- promouvoir les opportunités de carrière en traduction, et en particulier auprès des groupes ethniques demeurant au Canada ;
- promouvoir le caractère universel de nos traductions en langue française.

1. Association en cours de création.

schéma, celui de la profession de service, il est raisonnable pour le Canada de former suffisamment de gens pour répondre aux besoins canadiens prévisibles, et d'inciter les autres Canadiens à faire des études dans d'autres domaines propres à leur apporter les satisfactions, y compris le niveau de vie, auxquels ils aspirent. Dans le deuxième schéma, celui de l'industrie, il est logique de vouloir disposer d'un surplus de main-d'œuvre pour aller conquérir des marchés étrangers. Et ce, même si l'on constate, comme le fait le rapport, que le revenu des traducteurs est faible compte tenu de la scolarité, et que les tarifs à l'étranger ne sont pas plus élevés que les nôtres.

C. : *Le rapport, comme vous l'avez constaté, contient de nombreuses recommandations. Sont-elles, selon vous réalistes et réalisables, notamment la première, la recommandation 34 voulant des mécanismes de consultation formels entre universités et employeurs et la n° 36 sur la sollicitation de commandites auprès des grandes entreprises consommatrices de traduction ?*

J.-F. J. : Les réserves que j'ai exprimées rapidement ci-dessus m'incitent à la prudence. Je crois que les recommandations devraient être soumises à un « reality check » rigoureux. Des précisions et une meilleure prise en compte de l'existant amélioreraient leurs chances d'être réalisables.

**LE CHOIX DES MOTS
N'EST PAS ANODIN.
UNE PROFESSION DE
SERVICE N'A PAS DE GÈNES
EXPANSIONNISTES AUSSI
FORTS QU'UNE INDUSTRIE.**

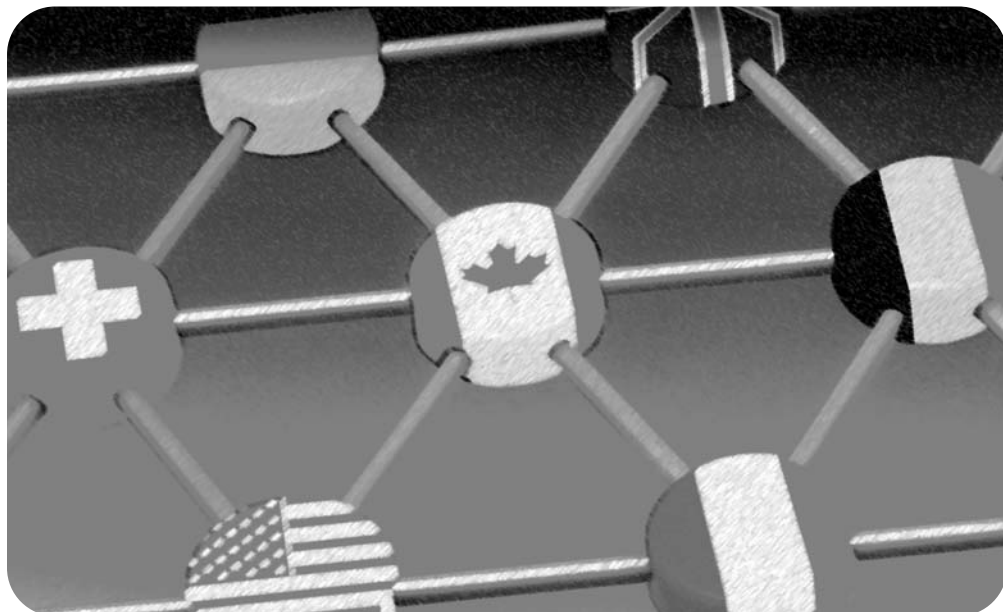
En ce qui concerne la recommandation 1 (Créer une association-réseau de l'industrie de la traduction), il y aurait lieu de préciser les frontières du ou des territoires à viser : régions du Canada soit « Canada français » (principalement le Québec et les provinces limitrophes) et Canada du Pacifique ; Canada géographique (option du rapport) ; Canada et États-Unis. Il y aurait aussi lieu d'élarguer le mandat décrit pour ne pas se doter d'une permanence trop lourde à financer (on sait que les bureaucraties et le lobbying peuvent coûter cher) et pour vraiment assurer la complémentarité souhaitée avec les associations professionnelles. Par ailleurs, les lignes d'action décrites après les mots « Elle pourrait notamment » sont sans doute trop nombreuses pour l'immédiat. Notamment, la première, la septième et la huitième envisagent une promotion des services de l'« industrie » auprès des clientèles. Il faudrait d'abord savoir si les producteurs de traduction humaine et de traduction

machine, par exemple, sont vraiment prêts à faire promotion commune ; l'avant-dernière ne me semble guère opportune pour l'instant dans l'état actuel du marché et des possibilités de formation universitaire en traduction en langues étrangères ; la dernière m'amène à me dire qu'il faut que la réalité du caractère universel de nos traductions en langue française soit là avant qu'on aille la vendre, et que l'atteinte de cette « universalité » ne doit pas se faire au détriment des consommateurs canadiens.

Les mécanismes formels que l'on suggère de créer dans la recommandation 34 devront tenir compte des mécanismes provinciaux existants, notamment l'obligation de négociation faite aux universités et à l'ordre professionnel au Québec. Il ne faudrait pas que la construction de nouveaux mécanismes nuise au fonctionnement des anciens, au contraire.

En ce qui concerne la recommandation 36 (Solliciter des commandites auprès des grandes entreprises consommatrices de traduction), on peut toujours essayer d'aller quémander chez les entreprises consommatrices de traduction, mais le principal clou sur lequel on devrait frapper demeure je crois celui du financement adéquat des universités par l'État, principalement l'État provincial. Et pourquoi pas un peu d'investissement de la part des « industriels » de la traduction, ne serait-ce que par la création et l'encadrement de plus de stages rémunérés dans les cabinets de traduction.

Ce sont là des réactions spontanées, livrées sur le moment. J'ai bien sûr cédé à la facilité de critiquer. Je suis toutefois conscient de la difficulté de faire. Le rapport de 1999 a le grand mérite d'avoir lancé les débats et de l'avoir fait dans une optique élargie par la présence des divers participants. Ses auteurs méritent nos remerciements et notre reconnaissance. ☺



Jean-Paul Coty : un phare s'éteint

Avec la disparition de Jean-Paul Coty en janvier dernier, l'OTIAQ et la profession ont perdu l'un de leurs plus fervents défenseurs.

On ne le voyait plus beaucoup ; cependant, il était toujours actif au sein de Jean-Paul Coty et Associés, cabinet qu'il avait fondé avec Anne Trindall. Mais l'absence mène à l'oubli, et les membres de l'OTIAQ ne savent peut-être pas quelle a été son action — et sa conviction surtout — à l'égard de notre accession au statut de profession reconnue. C'est pourquoi Circuit reproduit ici des extraits d'une chronique *Silhouette qui lui avait été consacrée en 1989*.

« Vous voyez ce petit tas qui traîne à vos pieds. Ce sont mes excuses les plus plates. » Ces mots renferment tout l'humour et l'esprit de Jean-Paul Coty.

Jean-Paul Coty, c'est...

Jean-Paul Coty, c'est tout d'abord un monsieur rond et jovial, qui vous accueille avec un sourire sympathique et une grande amabilité. Puis vous engagez une conversation, et vous découvrez un homme cultivé et curieux, toujours prêt à apprendre. Jean-Paul Coty s'intéresse à tout. Il a cette curiosité intellectuelle qui sait rendre tout leur intérêt aux sujets les plus banals. Il a également une grande culture, celle des hommes qui ont vécu le vingtième siècle de l'intérieur, qui l'ont ressenti et ont tiré de lui toutes les leçons qu'il fallait en tirer. Il a été marqué par la guerre, l'occupation allemande et la résistance. [...]

La profession

La profession, il y est arrivé un peu par hasard. Jean-Paul Coty est, comme tant d'autres, autodidacte en traduction. Rien, a priori, ne le destinait à une profession langagière. Pendant sa jeunesse en

France, il poursuit des études en philosophie avec une option en psychopathologie. Puis il enseigne la philosophie, plus particulièrement la philosophie nord-américaine. C'est sa curiosité qui le pousse à émigrer au Canada : il ne pouvait enseigner la philosophie nord-américaine sans l'avoir constatée et vécue. Il se livre d'abord à divers petits métiers avant de faire « bachoter » les élèves du collège Stanislas. C'est à ce moment-là qu'il aborde la traduction. Il décide en effet de mettre à profit ses connaissances en psychopathologie et accepte des travaux à la pige dans les domaines pharmaceutique et médical. Il entre ensuite au service d'une entreprise pharmaceutique où il assurera la direction des services linguistiques pendant plus de 20 ans. Plus tard, il ouvre son propre cabinet, en association avec Anne Trindall, aussi britannique qu'il peut être français, ce qui leur fait dire à tous deux qu'ils perpétuent la guerre de Cent ans. [...]

La reconnaissance professionnelle

Jean-Paul Coty fait partie des pionniers de notre association, de ceux qui ont fondé la Société des traducteurs du Québec, de ceux, surtout, qui avaient opté pour le professionnalisme et qui n'ont cessé de le défendre jusqu'ici. Il siégeait au conseil, sous la présidence de Claire Laroche-Kahanov, comme responsable des relations extérieures. Il était alors le seul de la « nouvelle vague », comme il se plaît à dire. La nouvelle vague, c'était Lucien Forgues, Robert Dubuc et bien d'autres encore qui, l'année suivante, allaient former un nouveau conseil sous la direction de

Paul Horguelin. Le mot d'ordre : professionnalisme.

Toujours responsable des relations extérieures, il se révèle un administrateur modèle, assistant assidûment à toutes les réunions et arrivant armé d'un rapport écrit en bonne et due forme, relié sous couverture cartonnée.

En 1970, il succède à Paul Horguelin et s'emploie à faire de la STQ une association professionnelle accomplie. Toutes ses réalisations en témoignent. En effet, c'est à lui que nous devons le premier secrétariat permanent de la STQ avec Claire Vanier et, parallèlement, la première augmentation des cotisations, de 15 \$ à 30 \$, « pour cesser de faire amateur », dit-il. Il est, par ailleurs, l'un des artisans d'une conciliation entre la STQ et l'ATIO, au sein de la STIC, devenue CTIC depuis lors. Surtout, il est l'un des premiers délégués du Canada au congrès de la FIT, en 1971, congrès qu'il préside à la place de Pierre-François Caillé, souffrant. Il en profite pour placer le Canada sur la carte des traducteurs du monde entier et invite la FIT à tenir son congrès de 1977 à Montréal, congrès qui a remporté un vif succès. Il tâche donc de faire connaître la STQ et les traducteurs canadiens. Il s'intéresse à la profession et suscite l'intérêt de ceux qui l'entourent. À cette action externe, il ajoute un travail interne non moins important puisqu'il poursuit l'organisation de la profession et améliore son image.

Pendant ses trois années de présidence, Jean-Paul Coty se distingue donc par son professionnalisme, mais également par sa détermination et son dynamisme. Il reste fidèle à ses convictions et sait très bien motiver son conseil. On lui reprochera peut-être d'avoir



Photo d'archives

été un peu trop envahissant, de ne pas avoir su déléguer, d'avoir tout fait lui-même, etc., mais on est unanime quant à sa rigueur et à son amour du travail bien fait. [...]

C'est...

Jean-Paul Coty est une de ces personnes que l'on pourrait écouter pendant des heures tant elle a de choses à dire et à raconter. C'est un Monsieur avec un grand M, qui n'a rien oublié de la courtoisie — celle des années 1940, quand il fallait être raffiné et original dans ses compliments. C'est un bon vivant qui sait apprécier les bonnes choses et qui prend les autres avec philosophie. C'est un intellectuel curieux et généreux à la fois. C'est un professionnel soucieux de rigueur et exigeant envers les autres comme envers lui-même. C'est, surtout, un grand amoureux de la langue française. Une langue française qu'il aime tant qu'il s'est donné pour mission de la transmettre par sa profession, bien sûr, mais aussi — et par-dessus tout — par l'enseignement, son autre grande passion. Comme il le dit si bien lui-même : « Les cours devaient être passionnants, seulement, pour cela, il faudrait des professeurs passionnés. »

○ Échappées sur le futur

24-26 mai 2000, Paris — **Identité, Altérité, Équivalence? La traduction comme relation.** Colloque international organisé en hommage à Marianne Lederer. Renseignements : Janine Tharaut; ESIT, Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III, Centre universitaire Dauphine, 75775 Paris Cedex 16. Téléc. (00 33) 1 44 05 4143.

25-27 mai 2000, Edmonton (Alberta, Canada) — **Traduction et cohérence : 13^e Congrès de l'Association canadienne de traductologie.** Renseignements : Denise Merkle, présidente du Comité du Programme. Tél. : (506) 858-4214; Téléc. : (506) 858-4166; courriel : merkle_d@umoncton.ca. Site : www.uottawa.ca/associations/actcats/index/htm

29-31 mai 2000, León (Espagne) — **V Jornadas Internacionales de Historia de la Traducción.** Renseignements : Departamento de Filología Moderna, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de León, Campus de Vegazana, E-24071, León, Espagne. Tél./Téléc. : +34 987 29 10 99; courriel : dfmlsf@isidoro.unileon.es

6-8 juin 2000, Catania (Italie) — **Multimedia 2000. Translation and Multimedia : From the Monitor to the Big Screen.** Congrès soulignant le cinquantenaire de l'Association italienne des traducteurs et interprètes. Renseignements : AITI Multimedia 2000. Téléc. : +39 0761 509201; courriel : multimedia.congress@uni.net; site : www.mix.it/AITI.

8-12 août 2000, Stuttgart (Allemagne) — **Euralex 2000 : 9^e congrès international.** Renseignements : Dr. Ulrich Heid, Université de Stuttgart. Téléc. : +49 711 121 1366; courriel : elx2000@ims.unistuttgart.de; site : www.ims.unistuttgart.de/euralex.

21-24 septembre 2000, Lodz (Pologne) — **3rd International Maas-tricht-Lodz Duo Colloquium on Translation and Meaning.** Information : Barbara Lewandowska-Tomaszczyk, Dept of English Language, University of Lodz. Al. Kosciuszki 65, 90-514 Lodz. Tél. : +48 4236 6337; Téléc. : +48 4236 6872; courriel : duoduo@krysia.uni.lodz.pl

20-23 septembre 2000, Orlando (Floride) — **2000 American Translators Association Annual Conference.** Renseignements : American Translators Association, 255 Reinekers Lane, Suite 590, Alexandria, VA. 22314-2840, États-Unis. Tél. : (703) 683-6100; téléc. (703) 683-6122; courriel : conference@atanet.org.

20-22 novembre 2000, Exeter (Angleterre) — **MT 2000: Machine Translation and Multilingual Applications in the New Millennium.** Renseignements : Derek Lewis, Director of the Foreign Languages Center, Queen's Building, University of Exeter, Exeter EX4 4QH, UK. Tél. : +44 1392 264 296; téléc. : +44 1392 264 293; courriel : D.R. Lewis@exeter.ac.uk; site : www.bcs.org.uk/siggroup/nalatr/mt2000/index/htm.

11-17 décembre 2000, La Havane (Cuba) — **Troisième colloque sur la traduction, la terminologie et l'interprétation à Cuba et au Canada.** Renseignements : Luis Alberta González Moreno, Centro de Traducciones y Terminología Especializada; courriel : ludwig_albert@hotmail.com et Gaston Jordan, Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec; courriel : gjordan@odyssée.net.

Le mensuel *Language Today* publie sur Internet une liste des congrès dans le monde.

John Wyclif: A Bible for the People

English writer and reformer of the 14th century, John Wyclif is credited with the first complete translation of the Bible into English.

by Lynne Leslie



John Wyclif (also spelled Wycliff, Wycliffe, Wicliffe, Wiclif, or Wickliffe) has been called the "Morning Star of the Reformation." Wyclif was a theologian with revolutionary religious ideas for his time, but his ideas of church reformation would not be fully implemented in his lifetime. However, the influence of his work would reach beyond England and beyond the 14th century. He and Jan Hus of Bohemia are credited with having laid part of the groundwork for the Reformation led by Martin Luther in the 16th century.

While studying at university, Wyclif introduced the idea that the

State should manage Church property. He denounced the wealth and power of the clergy. He felt that the Church should give up all its property and that the clergy should live in poverty. Wyclif's pronouncements caught the attention of the anti-clerical monarchy and parliament. John of Gaunt, Duke of Lancaster and King Edward III's son, exploited Wyclif for his own gain and seized the Church's wealth.

John Wyclif believed that the Bible was the true Word of God and that everyone should have access to it, without needing a pope to act as intermediary. His belief led him to direct the first

complete translation of the Bible into English. To spread the true Word of God and his ideas of Church reformation among the lower classes, Wyclif needed a Bible written in English, since the lower classes, including their priests, could not understand Latin. Complete French Bibles did exist at the time, but they were only useful to those in the upper class who could read French. English was slowly gaining acceptance as a national language with more influential English works being written, e.g., Chaucer's *Canterbury Tales*. As England also slowly became more focused on itself as a

country, it made sense for the English people to have their own Bible.

In the Middle Ages, the Bible was not a book to be read by just anyone, anytime they wanted. The Church felt that the lower classes were incapable of fully understanding the Bible without some kind of instruction; otherwise, they might misinterpret the information contained in the Bible and thus be subject to heresy. Further, the Church believed that translators who were not holy men or knowledgeable about theology were unsuitable to translate such an important work as the Bible. As a result, the Church fiercely opposed a Bible in the English vernacular and many of Wyclif's followers (known as Lollards or "poor priests") were persecuted for possessing one. Wyclif would defend his English Bible by citing King Richard II's wife, Anne of Bohemia, as having owned two Bibles that were in vernacular languages (Czech and German).

His life

Very little information exists about John Wyclif's life prior to his entrance to Oxford University in 1340. His actual date of birth is not known, but it is widely believed to be around the year 1324. One reason that no traces of Wyclif's early family life can be found is that his family tried to erase any traces of him. They disagreed with his protests against the Church and wanted to dissociate themselves from him. What is certain, though, is that he was from Yorkshire, in Northern England.

Life in the North would have been one of fear and violence, because of repeated raids from Scotland, and one of isolation, because parliament, the monarchy, and the universities were all in the South. Wyclif decided to leave the North and travel south to Oxford to study and teach theology and philosophy. In 1361, he obtained a Master of Arts degree and was ordained. He continued his studies and received his doctorate in theology in 1372. Wyclif was made

rector at Fillingham (1361), then at Ludgershall (1368), and finally at Lutterworth (1374).

In 1374, Edward III enlisted Wyclif to travel to Belgium to argue the question of the Church's authority with representatives of Pope Gregory XI. On his return, Wyclif continued to preach and to publish books attacking the Church and its doctrines. Wyclif did spend some time in jail for his beliefs, but he was never excommunicated. He was condemned as a heretic in 1380, and again in 1382, but no action was taken. His friendship with John of Gaunt protected him from the brutal death that met so many other Bible translators and supposed heretics at the time.

John Wyclif died on December 31, 1384 at Lutterworth following two strokes. In 1414, the Council of Constance, a papal council that had gathered at Lake Constance in Switzerland, declared John Wyclif's beliefs as heretical

on 260 counts. Jan Hus went to Lake Constance, with the promise of a safe conduct, to defend Wyclif's beliefs, but he was arrested, tried, and condemned to be burned at the stake. The Council then ordered that John Wyclif's remains be exhumed, burned, and thrown into the Swift River, not far from Oxford. Those orders were not carried out until December 16, 1427.

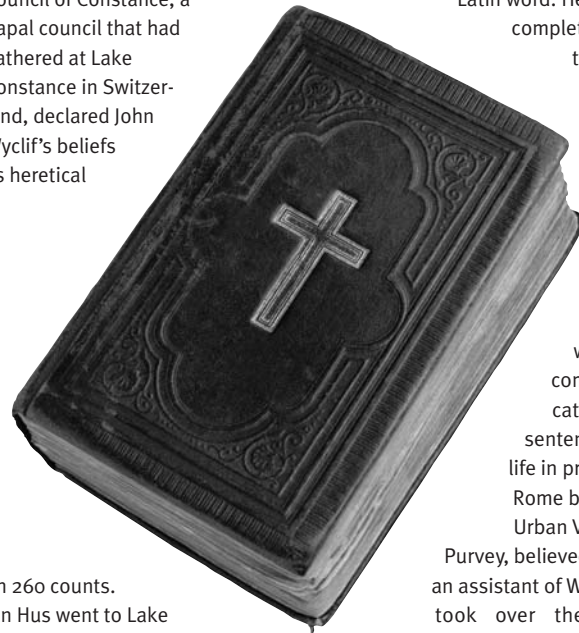
Bible translation

Parts of the Bible had been translated into English centuries

before Wyclif, but these translations by monks, the Venerable Bede and Aelfric, had been lost or were written in Old English, which was no longer understandable in the 14th century. Two very different versions of Wyclif's Bible were published: the first was a literal translation, the second much more idiomatic.

Wyclif directed the first translation, but it is not known just how much of the Bible he personally translated. Most of the translating was done by his Lollards, notably Nicholas Hereford. The translation was basically word for word, following very close to the Latin. Hereford expected a priest reading his Bible at a service to create, on the spot, idiomatic English sentences from the English equivalents he had given for each

Latin word. He never completed the translation



tion as he was excommunicated and sentenced to life in prison in Rome by Pope Urban VI. John

Purvey, believed to be an assistant of Wyclif's, took over the first translation from Hereford and it was published in 1382.

Shortly after Wyclif's death, Purvey, wishing to preserve Wyclif's vision, began a second smoother and more readable version of the English Bible. He wanted this second version to be true to the texts written in the original languages. However, Purvey and his assistants did not know any Greek, Hebrew, or Aramaic, so he was forced to base his translation on the Vulgate and other Latin translations of parts of the Bible.

Purvey encountered several obstacles in his desire for an idiomatic translation: many inconsistencies between the Bibles and Latin texts, errors in the texts that had failed to be corrected properly, accidental errors made by tired, elderly monks and friars as they made copies of the texts by hand, and the difficult Latin language with its limited vocabulary.

The second version was finally published in 1395 and eventually became popular among all classes, including royalty. It is not known what became of John Purvey. This second English Bible had an impact on the English language as the source of more than a thousand words. William Tyndale's English Bible would have the greatest impact on the English language, but that would not be for another hundred years.

Ahead of his time

John Wyclif was ahead of his time. The English people were not ready to accept his ideas of Church reformation, nor to act on them. The contribution made to the English language by Wyclif's Bibles was not as great as that of Tyndale's Bible, nor as great as the contribution to modern German by Luther's Bible, but it was important nonetheless. It expanded the vocabulary of the English language and opened the door for future English Bible translations.

Today, the Wycliffe Bible Society, named in his honour, is dedicated to translating the Bible into all languages spoken in the world so that people everywhere have access to the Word of God in their own language. ☺

Bibliography:

- DELISLE, Jean and Judith Woodsworth, eds. (1995). *Translators through History*, coll. "Translation Library". Amsterdam/Paris: John Benjamins Publishing Co./UNESCO Publishing.
- HALL, Louis Brewer (1983). *The Perilous Vision of John Wyclif*. Chicago: Nelson-Hall.
- LEWIS, John (1973). *The History of the Life and Sufferings of the Reverend and Learned John Wyclif*, D.D. New York: AMS Press Inc.
- WORKMAN, Herbert B. (1966). *John Wyclif: A Study of the English Medieval Church*. 2 vols. Hamden, Connecticut: Archon Books.

Les versions de Richler

Le traducteur qui s'attaque à une œuvre signée Mordecai Richler doit non seulement transporter la réalité immigrante québécoise, mais également celle du judaïsme.

par Marie-Ève Racette

Le génie de Mordecai Richler est-il mieux servi par une traduction nord-américaine? Pour tâcher de répondre à cette question, j'ai analysé trois œuvres de Mordecai Richler et leurs traductions : *The Apprenticeship of Duddy Kravitz* (Duddy Kravitz, traduit de l'anglais par Jean Simard, Montréal, Pierre Tisseyre, 1976), *Joshua Then and Now* (*Joshua au passé, au présent*, traduit de l'anglais par Paule Noyart, Montréal, Les quinze, 1989) et *Barney's Version* (*Le monde de Barney*, traduit de l'anglais par Bernard Cohen, Paris, Albin Michel, 1999). Les deux premières traductions ont été effectuées au Québec, alors que la troisième — la plus récente — est un produit purement français.

Un Barney adapté mais non dénaturé

Nous nous intéresserons tout d'abord au nouveau-né de Richler, *Barney's Version*, devenu *Le monde de Barney* en français. Le titre à lui seul vaut un petit aparté, puisque le traducteur a cru bon de remplacer « version » par « monde ». Hésitait-il à inclure le mot « version » dans le titre d'un ouvrage en traduction? Même si le *Petit Robert* donne pour ce mot l'acception « traduction » avant celle voulue par Richler, je pense que cette dernière, soit « manière de rapporter, de présenter, d'interpréter un fait, une série de faits » est celle qu'aurait compris le lecteur moyen a priori.

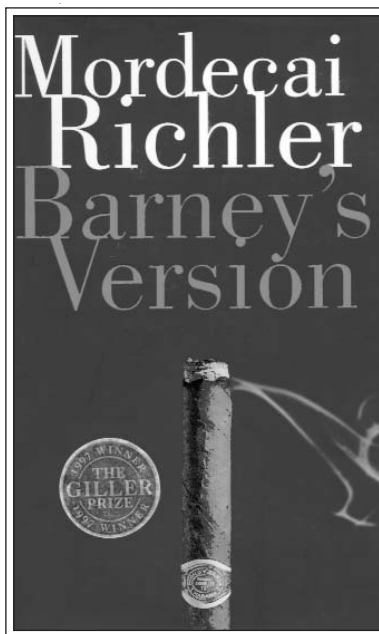
Titre à part, *Le monde de Barney* a déjà fait couler beaucoup d'encre. La critique est unanime sur un point : il aurait fallu que la traduction soit québécoise. À en croire Marie-Claude Fortin (*Voir*, édition

du 18 au 24 novembre 1999, « Traduire n'est pas trahir », ainsi que les traducteurs qu'elle a interrogés, « À compétences égales, l'œuvre d'un auteur nord-américain a toutes les chances d'être mieux servie par un traducteur qui connaît la réalité nord-américaine. C'est une question de bon sens. »

La traduction d'une œuvre est avant tout l'affaire de son auteur; aussi, celui-ci a-t-il le privilège et la responsabilité de veiller à obtenir la meilleure traduction possible, sous peine de ternir sa renommée. C'est en toute connaissance de cause que Richler a répondu aux avances d'une maison d'édition située en France;

la traduction ainsi dévolue à un Français, l'heureux élu était tenu de traduire pour son lectorat français. La traduction française de *Barney's Version* a déclenché un tollé au Québec. Or, Bernard Cohen n'a fait qu'adapter le texte au destinataire, soit un lectorat français. C'est pourquoi il était en plein droit de choisir, par exemple, « congère » plutôt que « banc de neige », ou « lycéenne » au lieu de « collégiale ».

Cependant, adaptation culturelle n'équivaut pas à erreur manifeste. Personne ne contestera que nombre d'erreurs évitables entachent un texte réussi par ailleurs. Ces erreurs peuvent se regrouper en deux catégories : là où le traducteur a traduit lorsqu'il ne le fallait pas (par exemple, Lower Canada devient « Canada inférieur ») et là où il n'a pas traduit où il aurait fallu le faire (les *Streets* restent telles quelles, les *corners* aussi). Le *Petit*



Robert 2 atteste de l'existence du Haut-Canada et du Bas-Canada. De même, une excursion à la bibliothèque aurait permis à Bernard Cohen de consulter des cartes qui auraient confirmé l'existence de « rues » à Montréal. Bref, un peu de recherche aurait évité des gaffes qui discréditent à tort le reste de la traduction.

Car M. Cohen se rachète par ailleurs, en ayant su conserver tout le mordant des personnages, leur spontanéité comme leur mauvaise foi. De concéder Hervé Guay du *Devoir*, dans une critique pourtant négative parue sous le titre « L'énigme Richler » dans l'édition du samedi 4 et dimanche 5 septembre 1999, « [...] le roman, à l'ironie mordante, tient le coup, voire enchante par sa méchanceté vive et sa tendresse à rebrousse-poil ». Par ailleurs, le traducteur a bien rendu l'essence du roman, soit les sentiments d'inquiétude, d'humiliation,

puis d'épouvante d'un vieillard trahi par son intellect, ainsi que le désarroi de ses proches, témoins de cette déchéance. Si *Le monde de Barney* souffre de déculturation, il reste un roman vivant et bien écrit.

Un Joshua plus explicite en français

Rien à redire, dans le cas de *Joshua au passé, au présent*, sur l'authenticité du décor : on est incontestablement à Montréal. La traductrice Paule Noyart a manifestement visité chaque coin de rue, chaque bar, chaque café mentionnés au fil des pages. La ville qu'elle y décrit respire, ses personnages s'animent et revendiquent leur origine. D'où la seule vraie critique que je puisse faire de l'ouvrage : le lecteur francophone se retrouverait-il dans la même communauté juive que le lecteur anglophone? Les personnages juifs de Richler, d'un roman à l'autre, sont toujours juifs jusqu'au bout des ongles; c'est d'ailleurs là le cachet de Richler. La société juive anglophone a développé ses propres expressions et tournures de phrases, voire sa propre syntaxe. Or, les personnages de Paule Noyart parlent comme tout le monde. S'agit-il là d'une faiblesse de la traduction ou d'un écho de la réalité culturelle juive?

Cela dit, la traduction de *Joshua Then and Now* m'a paru plus intelligible que l'original. La version anglaise en aura peut-être dérouté d'aucuns qui seraient restés interloqués devant certaines conversations à bâtons rompus. Comme elles sortent de la bouche de Juifs issus du ghetto, elles sont parfois difficiles à suivre. En revanche, en français, les échanges semblent

plus suivis et logiques, peut-être parce que justement, la traductrice a davantage intégré la culture et le parler juifs à celle des gentils.

Toutefois, le mot « juste », qui revient sans cesse, risque de heurter. Il est censé traduire le mot *right*, interjection qui peut dénoter l'assentiment et le désaccord, la satisfaction comme le mécontentement, l'approbation ou la menace. Or, le mot « juste » est beaucoup moins neutre. Il aurait mieux convenu de conserver le *right* tel quel, ou de choisir un mot beaucoup

plus vague, comme « Ouais ». Modification d'autant plus rentable que le *right* prolifère.

Enfin, chose intéressante, la présence de notes en bas de page dans la traduction, alors que la version originale en est dépourvue. Par exemple, en français, des explications accompagnent chaque référence à la religion juive. Or, dans la version originale, les fêtes religieuses juives passent sans explication, car il est supposé que tous, les Juifs comme les autres, connaissent leur importance et leur signification. Ce phénomène reflète-t-il vraiment une réalité culturelle? Les anglophones non juifs seraient-ils plus au fait de la culture juive que les francophones? Il y a lieu de se poser ces questions.

Et un Duddy morveux à souhait

Arrêtons-nous encore une fois sur le titre de la traduction, rendu tout simplement par *Duddy Kravitz*. Choix navrant, puisqu'il est beaucoup moins parlant

que *The Apprenticeship of Duddy Kravitz*. Cependant, là s'arrête ma désapprobation de cette traduction signée Jean Simard, puisqu'elle est, à mon avis, la meilleure des trois versions de Richler que j'ai analysées, et de loin. En effet, Duddy est aussi morveux, odieux et boutonneux en français qu'en anglais. Non seulement les personnages ont conservé toute leur authenticité, mais, de surcroît, les personnages juifs ont conservé leur héritage, leur parler et leurs idiosyncrasies.

Les dialogues, spécialité de Richler, sont particulièrement bien réussis. Oserai-je avancer qu'ils sont encore meilleurs en français qu'en anglais? Par exemple, dans la scène du visionnement du film de la bar-mitzvah de Bernie, les commentaires de l'assistance, aussi torquants en français qu'en anglais, sont rendus de façon spontanée et authentique :

« Le chèque de Dave n'est que de vingt-cinq dollars. Sais-tu combien de ses affaires lui viennent de Cohen, chaque année ? »

[...]

« Hé! Bernie, » hurla Arnie. « Combien d'ces chèques sont sans provision? Tu peux bien nous l'dire. »

« Tous m'ont fait plaisir, » fit Bernie. « Gros ou petits. C'est le sentiment qui compte pour moi. »

« Quel bon p'tit gars! »

« Ouais, » fit Arnie. « Mais y'aurait pu m'le dire, avant. » (p. 245)

Il en va de même de la lettre de l'oncle Benjy, élément central du roman, qui exige de ce fait une traduction magistrale :

« Un adolescent peut recéler à la fois deux, trois, quatre personnalités en puissance; mais un homme n'a droit qu'à une seule. Il assassine les autres. » (p. 432)

Enfin, le traducteur n'a pas eu peur de conserver le *jeez* et le *wow*, mots qui, comme le *right* de Joshua, scandent le texte au fil des pages.

En bref, Marie-Claude Fortin et compagnie ont essentiellement raison : un texte nord-américain est mieux servi s'il est traduit localement. Cette évidence s'impose d'autant plus lorsque, comme c'est le cas chez Richler, les personnages sont issus de milieux populaires ou distinctifs. Comme l'a si bien résumé Réginald Martel dans *La Presse* en parlant du traducteur du *Monde de Barney*, le 5 septembre 1999, « Le brave homme, manifestement, n'a jamais mis les pieds ici. »



NE RESTEZ PAS hors circuit



Veillez m'abonner à *Circuit*, magazine d'information sur la langue et la communication

(un an, 4 numéros : 35 \$ toutes taxes comprises, extérieur du Canada : 40 \$)
Chèque ou mandat à l'ordre de « *Circuit* OTIAQ »

nom _____

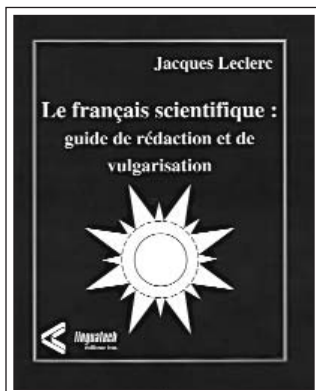
adresse _____

code postal _____

signature _____ date _____

Circuit
Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec
2021, rue Union, bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9

La rédaction expliquée et enseignée



LECLERC, Jacques. *Le français scientifique : guide de rédaction et de vulgarisation*. Québec, Linguapoint, 1999, 377 p.

par Georges L. Bastin

La rédaction professionnelle fait décidément couler beaucoup d'encre! Après les deux derniers guides d'Hydro-Québec, *Tours d'adresse et de rédaction* et *J'écris pour Hydro. Guide de rédaction au travail*, et la troisième édition de la *Rédaction technique, administrative et scientifique* d'Hélène Cajole-Laganière *et al.*, voici que paraît un nouveau guide de rédaction et de vulgarisation du français scientifique.

C'est à l'auteur, entre autres, de la chronique « La langue des

autres » de la revue *Infolangue* (OLF) que l'on doit cet ouvrage, non de référence ni d'auto-perfectionnement mais plutôt à caractère pédagogique. Jacques Leclerc ne cite ni n'énumère; il explique et enseigne.

Si, de prime abord, la structure du guide peut paraître rebutante (la table des matières occupe onze pages) par sa complexité (cinq parties et dix-huit chapitres), le contenu n'en est pas moins facile d'accès et limpide quant à son expression et à sa présentation. Les nombreux tableaux, encadrés et autres mises en relief contribuent à la lisibilité de l'ouvrage, qui ne doit

pas sa taille à des séries de modèles de documents ou à des listes d'erreurs et de pièges à éviter, qu'on trouve finalement dans bien d'autres ouvrages : le guide de Jacques Leclerc est pure matière.

Une vaste matière dont la première partie, relative au discours scientifique, décrit les différents types de discours et leurs principales caractéristiques : objectivité, précision, argumentation, vulgarisation et expressivité. La troisième partie, consacrée aux écrits, se concentre sur le résumé, le compte rendu critique, le rapport (ici appelé « note de synthèse »), l'article de vulgarisation et la disserta-

Georges L. Bastin est professeur agrégé à l'Université de Montréal, où il enseigne notamment la rédaction professionnelle.

Termium et son triolet

Des références pratiques certes, mais une version électronique ayant besoin d'être mieux huilée

par Manon Bergeron, trad. a.

L'édition 1999 de Termium offre des éléments que les autres versions n'avaient pas : trois outils d'aide à la rédaction, publiés par le Bureau de la traduction. Il s'agit du *Canadian Style*, du *Guide du rédacteur* et du *Lexique analogique*. Les trois ouvrages ont été revus et augmentés récemment; ils en sont tous à leur deuxième édition. Les deux premiers sont, en fait, les ouvrages de référence du gouvernement fédéral, mais ils peuvent servir à toute personne cherchant des directives pour la rédaction de textes et la typographie, en anglais et en français. Le troisième ouvrage propose des solutions pour les difficultés courantes, les expressions à la mode et ce qu'on pourrait appeler les mots-tofu (inodores, incolores, insipides, se prêtent à n'importe quelle sauce) en

anglais, et une liste d'équivalents en français.

Qu'en est-il des versions électroniques? Le *Canadian Style* et le *Guide de rédaction* ont été coulés dans le même moule. Les fonctions de recherche sont souples et puissantes. Le menu est très sommaire. Il n'y a aucun raccourci clavier. Tout déplacement entre les fenêtres et à l'intérieur d'une même fenêtre doit se faire à l'aide de la souris. L'interface rappelle celle de Termium, avec ses trois fenêtres : deux onglets à gauche — la recherche et le contenu —, les occurrences s'affichent dans la fenêtre supérieure droite, et le texte dans la fenêtre inférieure droite. On peut modifier la dimension des deux fenêtres de droite, mais celle de gauche était fixe dans la version testée, bien que la flèche du curseur indiquait qu'il soit possible d'en changer la dimension. On peut naviguer d'un document à l'autre ou à l'intérieur

d'un même document grâce aux enchaînements hypertextes. Pour aller d'une occurrence à l'autre, on peut utiliser soit les boutons de la barre d'outils, soit le menu. Les mots de la requête sont affichés en rouge dans le texte, ce qui permet de les repérer plus facilement.

Fonctions de recherche

Recherche booléenne (ET, OU, NON, AVEC et XOU, le OU exclusif). Il est possible de grouper les opérateurs booléens (traduction ET adresses OU sigles) et d'utiliser les parenthèses pour grouper les combinaisons booléennes (traduction ET (adresses OU sigles)).

Recherche de proximité. Deux opérateurs de proximité permettent de trouver des termes de recherche pouvant être séparés par un certain nombre de mots (on ne dit pas s'il y a un nombre maximal permis). AD), si l'ordre des

mots est important, et PROCHE, si l'ordre des mots n'a pas d'importance. Peu de moteurs de recherche offrent une fonction pour trouver des mots adjacents dans un ordre donné.

Deux caractères de remplacement : « \$ », remplace plusieurs caractères. Il peut se situer au début, au milieu ou à la fin du terme. Le système ne permet que deux de ces caractères par terme. « ? », remplace un seul caractère. Il peut être répété et se situer n'importe où dans le terme de recherche.

Fonctionnement

Sous l'onglet Recherche, on trouve une boîte de recherche pour taper sa requête et un menu déroulant pour sélectionner les différents opérateurs booléens. L'opérateur par défaut est ET. Le menu déroulant n'est utile, bien sûr, que si vous souhaitez faire une recherche avec

tion, soit les écrits professionnels pour lesquels les modèles ne sont d'aucune utilité et dans lesquels la griffe du rédacteur se fait sentir. La quatrième partie, bizarrement intitulée « Méthodologie générale », aborde les éléments incontournables de la présentation des écrits : mise en page, citations, bibliographie et notes en bas de page. La dernière, portant sur le lexique, illustre admirablement la structure et la complexité du lexique scientifique. Formant un « soleil » du lexique, qui orne par ailleurs la couverture, quatre réseaux lexicaux y sont décrits. On peut y voir une excellente mise à

jour (pour le français) de la description du lexique de Jean Maillot (*La traduction scientifique et technique*), qui commençait à vieillir. Les mots étrangers et, bien évidemment, les anglicismes occupent une place de choix dans cette dernière partie.

Du point de vue de la matière toujours, l'originalité du guide de Jacques Leclerc réside dans la deuxième partie, tout entière consacrée à l'oral. L'auteur jette d'abord les bases de la communication orale : ses conditions de réalisation, sa préparation et sa présentation, pour ensuite en aborder divers types, notamment l'improvi-

sation préparée, le rapport oral, les diverses conférences, la table ronde et les interviews. C'est donc là une heureuse initiative qui vient combler une lacune douloureuse des autres ouvrages du genre et qui rendra, nous en sommes convaincus, de nombreux services.

Quelques lacunes cependant sont à inscrire au débit de l'auteur, en particulier l'absence d'avant-propos ou d'introduction et d'un indice des notions. On peut s'étonner de ne rien trouver au sujet de la féminisation ni des contraintes imposées par Internet. On pourrait aussi lui reprocher de tirer l'essentiel de ses exemples de la langue

courante ou scientifique vulgarisée plutôt que du français à proprement parler scientifique. Les « niaiseux » demanderont à l'éditeur de corriger la coquille de la page 346, « pendre (sic) une chance », pour la deuxième édition qui ne saurait tarder.

Car l'ouvrage de Jacques Leclerc, sans nécessairement s'attirer une part des « quelque 100 000 utilisateurs et utilisatrices » de Cajolet-Laganière *et al.*, trouvera ses lecteurs parmi les enseignants, les responsables de services de rédaction ainsi que parmi ceux et celles qui souhaitent apprendre à bien rédiger par la réflexion plutôt que par l'imitation. ☺

un seul opérateur booléen. Dans le cas des opérateurs de proximité, le menu déroulant ne permet pas d'indiquer le nombre de mots séparant les deux termes. En somme, il est souvent plus efficace de taper sa requête au complet dans la boîte de recherche.

Anomalies

La boîte de recherche est étroite mais haute, ce qui fait que lorsqu'on tape la requête, les mots se déplacent vers la gauche, hors du champ de vision. On ne peut donc pas la voir en totalité. Dans les versions testées, la police de caractère du *Canadian Style* était plus petite que celle du *Guide de rédaction*. Il n'y a pas de fonction permettant de personnaliser les polices. Il y a bien une fonction Zoom, mais elle ne s'applique qu'au texte du document affiché à droite.

Les tests ont révélé deux particularités. La première est l'opérateur AVEC dans le menu déroulant, qui permet de trouver deux termes

de la requête dans la même phrase. La seconde est l'utilisation des guillemets pour trouver des termes adjacents (comme cela se fait dans les moteurs de recherche sur Internet) plutôt que d'utiliser la fonction ADJ (p. ex. question ADJ1 mark), qui est plus fastidieuse. Le menu d'aide contextuel des deux logiciels ne mentionne aucunement l'opérateur AVEC ni les guillemets dans la page où l'on explique les opérateurs booléens. L'explication de ces opérateurs se trouve dans le menu d'aide auquel on accède en utilisant l'onglet Recherche. Curieusement, le menu d'aide dans le *Guide de rédaction* est en anglais...

Toujours dans le *Guide*, la recherche « point d'interrogation » (sans opérateur ni guillemets anglais) a donné lieu à un message plutôt déconcertant. Le titre du message : Erreur dans la recherche. Le message : Closing quotes required. Les fichiers d'aide contextuels ne font aucune mention de guillemets, et voilà qu'on parle de

« closing quotes ». Même résultat pour « point d'exclamation », mais « point de suspension » fonctionne très bien. Il faut donc en conclure que l'apostrophe n'est pas très bien reçue par le moteur de recherche. Un problème pour chercher des termes français.

Dans la version testée, la recherche « point ET exclamation » ne donne aucune occurrence. Par contre, la requête « point d'exclamation » entre guillemets anglais, si. Les documents trouvés pour la recherche « point ET interrogation » n'affichent pas le terme « interrogation » en rouge lorsqu'il est précédé de « d' ».

Lexique analogique

La version électronique du *Lexique analogique* est une simple adaptation de la version papier, qui ne fait honneur ni à son auteur ni au potentiel de technologie d'archivage de documents.

L'interface, les menus, la barre d'outils et le « cliquage » de souris

sont semblables à ceux des deux autres ouvrages, mais il manque un élément important : une boîte de recherche.

Dans la fenêtre de gauche (fixe comme dans les deux autres cas), il y a l'index français et anglais. Par index, entendez simplement lettres de l'alphabet. Par exemple, pour chercher « policy », il faut descendre avec la souris jusqu'à la lettre P, puis cliquer sur la lettre P. Toutes les entrées sous P s'affichent, par ordre alphabétique, dans la fenêtre supérieure droite. Il faut ensuite défiler dans ce menu, en utilisant l'ascenseur vertical et la souris, jusqu'à ce que l'on trouve le terme souhaité, en espérant qu'il y soit. Une fois le terme trouvé, il faut cliquer dessus pour faire apparaître le document approprié dans la fenêtre inférieure droite, puis faire jouer l'ascenseur vertical avec la souris pour visualiser tous les équivalents.

Bref, avec la version papier, c'est plus rapide, et tous les équivalents se trouvent sur la même page. ☺

○ Nouveautés livres

Ouvrages de référence

Dictionnaire des termes sanitaires et sociaux, Paris, Masson, 1999, 311 p. ISBN 2-225-83504-7.

Cet ouvrage analyse avec rigueur et clarté les grands thèmes du domaine sanitaire et social : systèmes de santé et de protection sociale, politiques sanitaires et sociales. Cent quarante entrées qui comportent, chacune, une liste de mots clés se rapportant au thème traité, une définition et une étude approfondie (causes, conséquences, mesures) accompagnée de données statistiques et d'illustrations.

○

MANUILA, L., **Dictionnaire médical**, Paris, Masson, 8^e édition, 1999, 704 p. ISBN 2-225-83590-X

Avec 26 000 termes répertoriés, actualisés en tenant compte de l'évolution des techniques, ce dictionnaire est l'instrument de communication du monde médical. On y trouve, entre autres, les adjectifs avec leurs formes génériques, les termes anglais correspondants, les symboles, les abréviations usuelles ainsi que des notes linguistiques qui permettent de mieux comprendre l'emploi correct des termes médicaux.

○

Dictionnaire encyclopédique bilingue de la micro-informatique, Microsoft Press. ISBN 2-84082-170-2

Ce dictionnaire est le fruit de la collaboration d'informaticiens, de lexicographes et de rédacteurs spécialisés. Il comprend 12 442 entrées dont 8 000 portent sur divers domaines de la micro-informatique : les langages, la programmation, le *hard*, le *soft*, la technologie, l'histoire, les techniques etc. Un CD-ROM contenant l'ensemble de la base avec possibilité de recherche plein texte. De présenta-

tion novatrice, ce dictionnaire se distingue par une recherche facilitée grâce à une seule liste alphabétique pour l'anglais et le français. La définition est toujours rédigée en français, à l'entrée la plus usitée. Pour certains termes anglais ne possédant pas d'équivalent entériné en français, une traduction littérale est proposée pour favoriser la compréhension.

○

Dictionnaire d'agriculture français/anglais/allemand, CILF, 3^e éd., 1999, 1016 p. ISBN 2-85319-281-4

Cette troisième édition, comprenant 17 000 entrées, est l'aboutissement de plus d'un quart de siècle de travaux dans de nombreuses disciplines et auxquels ont contribué plus de 30 collaborateurs. Une place importante a été consacrée à l'environnement et à la protection de la nature, aspects scientifiques de l'agriculture, ainsi qu'à certaines techniques dans les domaines des industries agricoles et alimentaires.

○

AIMÉ, N., **Le sang — dictionnaire encyclopédique**, Vuibert, 1999, 232 p. ISBN 2-7117-5250-X

Accompagné d'un cahier hors texte en couleurs de 130 schémas et photographies, cet ouvrage de synthèse fait le point sur les connaissances actuelles portant sur le sang et ses constituants : leur rôle respectif et leur interaction ; les techniques d'analyse les plus récentes ; la transfusion ; la réglementation des dons de sang, etc. Constitué de 210 articles de fond, cet ouvrage encyclopédique se distingue par son index : englobant plus d'un millier de termes, il permet de trouver sur-le-champ un sujet donné.

○

GUIERRE, L., **Le mot juste — Guide pour la traduction et la rédaction en anglais**, Vuibert, 1999, 206 p. ISBN 2-7117-7305-1

Ce petit ouvrage, pratique et compact, est considéré comme étant le « Bon usage » de Grévisse pour la langue anglaise. Se présentant sous la forme d'un répertoire des pièges et des difficultés, classés par ordre alphabétique, il décrit les usages grammaticaux des éléments de la phrase et permet de choisir le mot judicieux. Comprend également en appendice une liste des verbes particulièrement trompeurs.

○

DE LUCA, Johanne, **Dictionnaire anglais/français des télécommunications et de l'Internet**, Inter-Éditions, 3^e éd., 1999, 488 p. ISBN 2-10-004514-8

Rédigé à partir de mots et d'expressions puisés dans la presse professionnelle, les ouvrages spécialisés et les brochures techniques, ce dictionnaire inclut tout ce vocabulaire spécifique, néologismes ou acceptions récentes, qui forment l'univers des télécommunications et d'Internet. 40 000 entrées et sous-entrées et plus de 1 000 sigles et acronymes.

○

SCHMIDT, Jean-Jacques, **Le vocabulaire d'arabe moderne**, DPLU-UBSS, 1999, 640 p. ISBN 2-85608-139-8. Prix : 65,95 \$

L'auteur est désormais une référence pour tous ceux qui s'intéressent à la langue et à la culture arabe. Il a notamment publié la traduction de célèbres poèmes anté-islamiques.

○

LESSARD, Denys, **Au pied de la lettre**, Lanctôt éditeur, 1999. ISBN 2-89485-107-3

Recueil de courts billets humoristiques (dialogues, fables, glossaires...) dans lequel l'auteur entraîne le lecteur au royaume des jeux de mots. De délicieuses jongleries verbales qui débusquent le double sens et l'équivoque du langage ; l'auteur pratique avec délice le ludisme intégral.

○

GAIBA, Francesca, **The Origins of Simultaneous Interpretation — The Nuremberg Trial**, University of Ottawa Press, Perspectives on translation, 1998. ISBN 0-7766-0457-0

Le procès de Nuremberg vit naître l'interprétation simultanée. Cet ouvrage est le premier entièrement consacré au sujet, et l'auteur y analyse en détail les techniques et les méthodes utilisées.

○

ROLAND, Ruth, **Interpreters as Diplomats — A Diplomatic History of the Role of Interpreters in World Politics**, University of Ottawa Press, Perspectives on translation, 1999. ISBN 0-7766-0501-1

Ouvrage qui présente une vue d'ensemble du rôle joué par les interprètes dans les relations internationales et de leur importance au cours de l'histoire des nations. Ce livre met en lumière un point souvent ignoré par les historiens, à savoir les langues utilisées lors des négociations entre les États.

○

J'écris pour Hydro — Guide de rédaction au travail, Hydro-Québec, Direction principale — Communication, 1999, 107 p. ISBN 2-551-19129-7

Présente une réflexion sur les écrits commerciaux et administratifs et comporte une méthode de travail qui facilite l'organisation logique des idées. Il contient des tech-

niques qui permettent une rédaction claire et précise. Se présente sous la forme de rubriques (faire un plan, organiser ses idées, le mot juste, illustrer son raisonnement).

Ce guide peut être commandé à la Boutique virtuelle du site Internet d'Hydro-Québec (<http://www.hydro.qc.ca>).

Langues

FUSINA, Jacques, **Parlons corse**, Paris, L'Harmattan, 1999, 288 p. ISBN 2-7384-8209-0

Aborde la langue corse sous ses aspects grammaticaux (phonologie, morphologie, syntaxe) et lexicaux. Présente également une introduction à la culture corse.

○

PREMARE, Alfred-Louis de, **Dictionnaire arabe-français : langue et culture marocaines**, Paris, L'Harmattan, 1999, 334 p. ISBN 2-7384-8220-1

Cet ouvrage permet une approche de la culture marocaine, tant dans ses aspects les plus modernes que dans sa culture traditionnelle.

Langage, linguistique

DUCROT, Oswald, SCHAEFFER, Jean-Marie, **Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage**, Paris, Seuil, 1999, 832 p. (Points, ISSN 0768-1143. Essais, ISSN 0768-0481; 397) ISBN 2-02-038181-8

Un instrument de travail qui peut être consulté comme dictionnaire ou comme encyclopédie.

○

FONTANILLE, Jacques, **Sémiotique du discours**, Limoges, PULIM, 1999, 291 p. ISBN 2-84287-119-7

Un état actuel des recherches. Présente les grandes transformations qu'a connues la sémiotique dans les décennies 80 et 90 : affaiblissement du structuralisme, développement des sciences cognitives, retour à la phénoménologie.

Langue française

L'orthographe? c'est ma faute, éd. Renée Honvault, Condé-sur-Noireau (Calvados), C. Corlet, 1999, 184 p. numéro spécial *Panoramas*, n° 42 — ISBN 2-85480-930-0

Résultat des travaux de l'Association pour l'information et la recherche sur l'orthographe et les systèmes d'écriture, cet ouvrage analyse les évolutions historiques de l'orthographe française et se prononce en faveur de réformes limitées et progressives.

○

BOUSSIÈRE, Alain, **Le bar du subjonctif**, préf. Jean Dutourd, Paris, Hatier, 1999. ISBN 2-218-72936-9

Des témoignages, expériences vécues, documents, citations... autour du subjonctif. Alain Boussièrte tient le bar Le Pardaillan et l'hôtel de Londres à Monpazier (Dordogne) fréquenté jadis par Cendrars et Stravinsky. Il y a créé le Comité pour la réhabilitation et l'usage du passé simple et de l'imparfait du subjonctif.

○

Fiction littéraire et apprentissage des langues. Sous la dir. de Jean-François Bourdet, Paris, Didier-Érudition, 1999, 262 p. Numéro spécial : *Études de linguistique appliquée*, n° 115

Numéro consacré aux phénomènes d'apprentissage en langue étrangère, ici particulièrement en français langue étrangère.

○

MARCELLO-NIZIA, Christiane, **Le français en diachronie : douze siècles d'évolution**, Gap, Ophrys, 1999, 170 p. ISBN 2-7080-0913-3

Étude de l'histoire de la langue française qui présente une description des changements survenus en douze siècles, aux différents niveaux sonore, graphique, morphologique, syntaxique, lexical, pragmatique, textuel, sémantique, dans une perspective diachronique, c'est-à-dire en analysant les phénomènes sous l'angle de l'évolution et non pas tels qu'ils apparaissent en synchronie aux utilisateurs.

○

ROSSI, Mario, **L'intonation, le système du français : description et modélisation**, Gap, Ophrys, 1999, 237 p. ISBN 2-7080-0912-5

L'auteur propose une interprétation nouvelle de la définition de l'intonation. S'il s'agit d'une structure et non d'une simple mélodie, comment définir son réseau de relations?

Didier Lafond

Conte linguistique sur la théorie de la traduction

écrit par H. G. Hönl.

Lebende Sprachen, troisième trimestre 1999

Il était une fois un rédacteur, Jean de son nom, qui désirait s'affranchir de son maître, qu'il avait fidèlement servi pendant de longues années. Ce dernier lui remis un livre d'or qui lui donnerait réponse à tous les secrets de l'univers. Mais Jean ne put décoder le précieux ouvrage, celui-ci étant rédigé dans la langue des Angles et des Saxons. Son maître le congédia sur ces mots : va, le monde a hâte de connaître la sagesse que tu leur transmettras, des traducteurs croiseront ton chemin. Le premier qu'il rencontra était un philologue qui lui demanda s'il voulait avoir une traduction littérale ou si une interprétation libre répondait à ses attentes. L'érudit commença à lire :

« *When I find myself in times of trouble,*

Mother Mary comes to me.

Speaking words of wisdom,

Let it be. »

Il traduisit le poème avec la plus grande précision, mot pour mot, ce faisant initiant Jean à l'utilisation du dictionnaire bilingue, l'outil infailible du décodage. Mais le sens du message échappait toujours à Jean. Puis vint un linguiste qui commença à disséquer le texte, concluant qu'il avait certainement été écrit par une mère supérieure obstétricienne qui soulage les douleurs de l'enfantement. Poursuivant sa route, Jean arriva au bord d'un fleuve où une échoppe affichait « MERCURIO SENSUPHOROS — TRANSPORTE DE A À Z ». Le canotier promit à Jean de lui faire découvrir de nouveaux horizons chargés de significations complexes. Fort de tous ces conseils, Jean poursuivit son cheminement et, sur un terrain de foire, découvrit un objet étrange. Le marchand lui dit que c'était une machine à traduire — une TRANSAGIL — et s'empressa de lui en faire la démonstration. La machine merveilleuse transcrivait les textes en une

langue magique composée de nombres et de chiffres, une technique qui permettait d'échapper à la perfidie des mots. Pour comprendre la sagesse de son livre d'or, il restait à Jean à décrypter la dernière phrase : « Let it be ». Le magicien introduisit les mots dans la machine. Clic, clic, les rouages s'actionnèrent et apparut alors : « Laß es sein! » (Note : traduction littérale de « Let it be » mais qui signifie aussi « Laisser faire, laisser tomber. »).

À noter un article détaillé, de H. Huber et C. Faux, portant sur l'étude des verbes en « -iser » et leur équivalent en allemand « -isieren ». Depuis les années 1950, de plus en plus de nouveaux verbes ont été créés au moyen du suffixe factitif *-iser* à valeur évolutive. Par exemple : balkaniser, technocratiser, squattériser etc. Les auteurs dressent une liste exhaustive de ces verbes et de leurs dérivés et ils analysent les convergences et les divergences entre le français et l'allemand.

À noter également un lexique allemand-anglais de la technique vidéo, avec définitions et abréviations, ainsi qu'un article présentant les particularités de l'allemand juridique en usage en Autriche (différences de terminologie et de sens) et mettant l'accent sur les difficultés d'interprétation dans le cadre des communications juridiques entre l'Allemagne et l'Autriche. (D. L.)

L'Actualité terminologique en rafale !

Dans le dernier numéro (32, 4, décembre 1999), dédié à la mémoire de Robert Bellerive, rédacteur en chef décédé subitement en octobre dernier, le lecteur trouvera une intéressante réflexion linguistique de Frédérin Leroux sur le recyclage possible de la tournure « Il me fait plaisir de... » qui, à y regarder de plus près, et en suivant la réflexion méthodique de l'auteur, mérite mieux qu'une condamnation sans appel. Denis Rivard propose un tour d'horizon des incontournables outils de recherche

dans Internet et de la façon dont les langagiers peuvent en tirer parti. En cette ère où l'information nous submerge, Marc Laforge nous présente les notions de veille et d'intelligence en économie. Carmen Valero fait le tour des ressources Internet offertes à nos collègues langagiers qui travaillent en espagnol. Éric Charette nous fournit de nombreux équivalents susceptibles de traduire le composé adjectival anglais *brick-and-mortar* dans les expressions *brick-and-mortar buying*, *brick-and-mortar management* et *brick-and-mortar thinking*. Le lecteur y trouvera une vingtaine de ces expressions, traduites et accompagnées d'antonymes anglais et français. Pour ceux qui s'intéressent de près au domaine de la sécurité en informatique, François Mouzard présente le résultat des premiers travaux du Comité d'étude de la terminologie et de la sécurité : une trentaine de termes choisis.

Au sommaire du numéro de septembre 1999 (32, 3), et même si le fameux bogue est aujourd'hui chose du passé, le lecteur trouvera un extrait du *Lexique du bogue de l'an 2000* (publié intégralement sur le site du Bureau de la traduction) de François Mouzard. Vous trouverez également dans ce numéro un article d'André Racicot sur les difficultés de traduction de *commonwealth*, un article de Frédérin Leroux sur l'usage répandu chez nous, mais moins ailleurs, de l'adjectif « articulé », en parlant de personnes. Jacques Desrosiers analyse la tournure *Plus important*, en apposition au début d'une phrase, et la replace dans le contexte général des adjectifs ou adverbess susceptibles d'être utilisés en incise.

Dans le numéro de juin 1999 (32, 2), André Sénécal nous propose un tour d'horizon des différents équivalents possibles de *Webmaster*. Jacques Desrosiers lève le voile sur le débat qui entoure l'origine nébuleuse de l'adjectif *stupéfait* et l'évolution à tendance généralisante du participe passé *stupéfié*. Le tour coupable : *être stupéfait par*, une transforma-

tion passive du verbe pseudofrançais, ou néofrançais c'est selon, *stupéfaire*. Un contentieux historique vieux comme la langue entre la puissance explicative de la grammaire (et de la logique) et l'autorité constative du lexique (et de l'irrationnel). Frédérin Leroux fait écho à l'intrusion de « vocal » dans la presse francophone et passe en revue les principaux équivalents souhaitables en analysant leurs forces et leurs faiblesses. Martine Racette nous rappelle le sens précis de la locution « à l'aube de », que beaucoup ont sans doute oublié dans la tourmente du passage à l'an 2000 et dans le grand brouhaha qui entourait l'événement. Au sommaire du numéro 32, 1, Louis Claude Tremblay résume les grandes tendances de l'heure en terminologie (les techniques, le travail du terminologue, la structure des banques terminologiques, etc.). Robert Bellerive aborde le difficile problème du pluriel des mots d'origine étrangère en français en examinant le cas précis d'« ombudsman » (ombudsmans ou ombudsmen?).

La traduction automatique des déterminants

Dans le numéro 4, décembre 1999, **Meta** nous propose notamment un article de Xavier Blanco et de Pierre-André Buvet qui met en perspectives les possibilités pratiques et théoriques du projet DÉTAL (Détermination et Traitement Automatique du Langage) dans la traduction automatique des déterminants en espagnol-français. Les auteurs abordent la traduction des déterminants dans les constructions nominales prédictives (dans le cadre du modèle morphosyntaxique du lexique-grammaire développé par Maurice Gross) et inscrivent leur travail de formalisation des déterminants dans la production de phrases grammaticales à partir d'une phrase schématisée comme P - manger (enfant, pomme) où P indique que manger est un prédicat à deux arguments (enfant et pomme, en l'occurrence). Comme

le déterminant n'est habituellement pas indiqué dans ce type de schéma prédicatif, il suffit pour les auteurs de préciser les contraintes sur les déterminants qui sont habituellement associés à des verbes supports particuliers. À titre d'exemple, le schéma des phrases suivantes (qui exercent une forte contrainte sur le déterminant à utiliser) Un homme éprouve (de la + *E) peur et Un homme a (*de la + E) peur [E désigne ici l'absence d'un élément lexical et l'étoile indique l'agrammaticalité de la phrase] pourra donc être formalisé par la description des deux déterminants associés à chacun des verbes supports : P- Dét [homme] éprouver Dét peur/Dét [homme] avoir Dét peur/. Les auteurs tracent ensuite les possibilités de traitement et de traduction automatique des déterminants dans ces types de construction. On trouvera par ailleurs dans ce numéro un article de Raquel de Pedro sur la notion d'intraduisibilité des textes dans les théories de la traduction, un article de Marcel Diki-Kidiri sur les différences entre le signifié et le concept dans la dénomination ainsi qu'un article de Ascension Sierra Soriano portant sur la traduction des interjections dans les bandes dessinées.

Évaluation des logiciels de traitement automatique de la langue française

La revue **Langues** (2, 2, juin 1999) présente un dossier sur l'évaluation des systèmes de traitement automatique du français. L'évaluation des logiciels français en ce domaine s'inspire d'une méthode née aux États-Unis, qui consiste à fournir à toutes les équipes de recherche et de conception de logiciels les mêmes données linguistiques à partir desquelles les résultats d'application des logiciels sont évalués. Thierry Poibeau présente une expérience originale d'évaluation des logiciels d'extraction d'information en français dont les résultats pourraient s'avérer utiles dans une foule d'applications en

rédaction et en traitement de l'information.

Le marketing du traducteur et les logiciels de reconnaissance de la voix

Yves Brigode présente dans la revue **De Taalkundige — Le linguiste** (2, 1999) une communication qui porte sur le marketing de l'offre de services en traduction. L'auteur rattache cette spécialisation du marketing au domaine du marketing interactif (ciblé) et propose quelques étapes indispensables du marketing pour le traducteur. Sur ce même thème, **Hieronymus** (3, 1999) présente un dossier sur la traduction et le marketing. On trouvera par ailleurs dans ce même numéro un compte rendu très instructif de M. L. Tortolano sur les logiciels de reconnaissance de la voix qui peuvent servir de dictaphone perfectionné en traduction.

Évaluation de la qualité en traduction et mémoires de traduction

Dans **Hieronymus** (2, 1999), signalons l'excellent article de Christine Durieux sur la qualité et l'évaluation de la qualité en traduction. Dans ce même numéro, Evelyne Ross trace un portrait des principaux outils informatiques offerts en vue de gérer les mémoires de traduction et analyse les avantages et les inconvénients de ces outils de travail.

L'interprétation d'entretiens

Un numéro spécial de la revue **The Translator** (5, 2) est consacré à l'interprétation d'entretiens ou de conversations dans les domaines médicaux, juridiques (avec les avocats ou au tribunal), policiers, administratifs, etc. qui se rapproche du domaine de l'interprétation communautaire. Les études consa-

crées à ce domaine mettent en relief les aspects pragmatiques de l'interprétation dans les modifications des rôles syntaxiques (changements de pronoms personnels, notamment) rendus nécessaires par l'intervention de l'interprète.

Regard sur les Anglo-Québécois

Infolangue nous présente dans son numéro double de l'automne 1999 (3, 3-4) un dossier sur les Québécois anglophones : leurs réalités linguistiques et leurs visions de la société québécoise, francophone et multiculturelle. À travers le témoignage d'anglophones francophiles bien connus comme Sheila McLeod Arnopoulos, co-auteur du livre *Le fait anglais au Québec* et professeur en journalisme à l'Université Concordia, Dermot Travis, fondateur de l'organisation Forum Action Québec vouée au dialogue entre francophones et anglophones, Arabella Bowen, chroniqueuse au quotidien *The Gazette*, et Robert Dole, professeur d'anglais à l'Université du Québec à Chicoutimi, les journalistes Claude Tourigny et Éric Grenier donnent la parole à une collectivité en profonde mutation aussi bien dans les milieux typiquement anglophones en Outaouais, dans les Cantons-de-l'Est et dans l'ouest de l'île de Montréal que dans les quartiers branchés francophones

comme le plateau Mont-Royal. Jacques Leclerc, dans sa chronique sur la langue des autres, décrit les mesures exemplaires prises par la Hongrie pour la protection de pas moins de treize langues et collectivités minoritaires dans la nouvelle constitution de 1997. On trouvera également un entretien avec Henriette Walter qui porte sur la publication de son récent ouvrage *Le français d'ici, de là, de là-bas* ainsi que sur l'avenir du français et la féminisation des titres en France. Henri Dorion nous offre à lire un nouvel ouvrage sur les « trésors enfouis » de la toponymie franco-québécoise intitulé *La France et le Québec : des noms de lieux en partage* publié conjointement en 1999 par la Commission de toponymie du Québec et la Commission nationale de toponymie de France.

Entretien avec Nancy Houston

Signalons enfin un entretien avec Nancy Houston qui a paru dans le numéro de novembre-décembre 1999 du magazine **Le français dans le monde** et que l'on peut consulter sur le site Internet du magazine. On peut également y consulter d'autres articles ou chroniques choisis qui figurent au sommaire des numéros précédents.

Didier Lafond
Éric Poirier, trad. a.

Des sites des revues

(à compléter : n'hésitez pas à m'en faire parvenir d'autres)

ATA Chronicle (de l'American Translator Association) :

www.atanet.org

Le français dans le monde : **www.fdm.hachette-livre.fr**

Infolangue : **www.olf.gouv.qc.ca**

International Journal of Lexicography : **www.ipl.oupjournals.org**

Language International : **www.language-international.com**

Meta (Journal des traducteurs/Translators' Journal) : **www.erudit.org**

Terminogramme : **www.olf.gouv.qc.ca**

Terminologies nouvelles (du RINT — Réseau international de néologie et de terminologie) : **www.rint.org/cadreIndex3.htm**

E. P.

Voyage au pays de l'« orugasumusu »

Comme bien d'autres pays l'Allemagne succombe aux anglicismes et à la mode du « tout anglais ». Mais les emprunts à la langue allemande se retrouvent eux aussi aux quatre coins de la planète.*

Andrea Stiber, 41 ans, linguiste vivant à Munich, s'est mise à la recherche des mots allemands (ou de leurs dérivés) utilisés de par le monde. Dans les petites histoires qui composent son recueil, Andrea Stiber utilise des vocables exotiques qu'elle a relevés dans des idiomes parlés dans les coins les plus reculés de la planète. Elle a dépouillé des centaines de documents et d'archives et est allée chercher conseil auprès des locuteurs de différentes langues. En dépit de la progression fulgurante du jargon du monde virtuel d'Internet, des prophéties annonçant le déclin inéluctable de l'allemand et de l'omniprésence de l'anglais, les travaux d'Andrea Stiber démontrent que, de l'Ouzbékistan à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la langue allemande a laissé des traces de son passage qui ne se limitent pas uniquement à « Sauerkraut » et « Kindergarten ».

À Taschkent, par exemple, le gardien du zoo s'adresse à ses protégés, en leur criant « *Futerovka* », quand il les nourrit, un dérivé de « *Fütterung* » (nourriture). Dans les anciennes colonies allemandes d'Afrique et sur l'archipel des îles Bismark de Papouasie-Nouvelle-Guinée, certains mots allemands témoignent du passage des missionnaires au début du siècle : de nos jours, les autochtones utilisent encore des mots tels que « *Strafe* » (peine, punition) ou « *singen* » (chanter). Après la dissolution de l'Empire allemand, d'autres expressions fort vivaces jusqu'alors sont tombées en désuétude : « *ba-laistip* » [Bleistift (crayon à mine)], « *donaveta* » [Donnerwetter, que

l'on pourrait rendre par « tonnerre de Dieu »], « *rintfi* » [Rindvieh, expression injurieuse synonyme d'idiot] et « *saïse* » [Scheiße, l'équivalent de l'injure à cinq lettres en français].

Les lexèmes d'origine allemande qui ont subsisté dans les langues locales se réfèrent le

gnifiait nullement qu'il s'agissait de maigres portions. En 1959, un dictionnaire hongrois mentionne le mot « *sparhert* », une expression usuelle désignant le « *Küchenherd* » (cuisinière).

Bien évidemment, les traces les plus nombreuses



plus souvent à la vie domestique ; par exemple, dans les anciens territoires allemands de l'Afrique de l'Ouest, on retrouve des mots tels que « *Bett* » (lit), « *Schubkarre* » (brouette) et « *Hühnerauge* » (durillon). En passant dans le dialecte Otyi-Herero, ils se sont transformés en hybrides exotiques : les locuteurs de ce dialecte vont donc « *ombete* », poussent leur « *okatjipikara* » et soignent leurs « *okahinauke* ».

Andrea Stiber a trouvé son inspiration première auprès de sa tante, une Hongroise émigrée en Autriche qui, dans sa patrie d'adoption, utilisait une sorte de pidgin. Le Goulasch « *vom sparhert* » que lui servait sa tante ne si-

se retrouvent dans le vocabulaire militaire. Il est vrai que le terme « *Blitzkrieg* » (guerre éclair) s'est imposé dans le monde entier ; en Suède, il est question de « *blixtkrig* », et en Russie de « *blickrig* », et, dans de nombreuses langues, le mot a subsisté sous sa forme abrégée « *blitz* ». À la suite de l'alliance germano-turque pendant la Première Guerre mondiale, dans l'armée turque, le « *feldmarsal* » (Feldmarschall, maréchal) mène ses « *panzer* » (chars d'assaut) à l'attaque, lorsque la situation est « *akut* » [de l'expression « *im akuten Notfall* », c'est-à-dire lorsque l'urgence l'exige] et ordonne à ses soldats de tirer avec leur « *filinta* » (Flinte, fusil).

Dans ses histoires, Andrea Stiber utilise un savant mélange de mots d'origine anglaise, hongroise, russe et slovaque, comme dans l'histoire policière qui met en scène Superman, des « *bakfis* » (Backfische, poissons frits) et un « *pudel* » (Pudel, caniche) qui se noie dans un « *sitz-bath* » (Sitzbad, baignoire-sabot).

Ce voyage autour du monde aurait surpris Mark Twain, lui qui a déclaré que la langue allemande était d'une difficulté telle qu'elle devrait être classée parmi les langues mortes car seuls les morts auraient suffisamment de temps pour l'apprendre.

Le périple se termine au Japon, où l'on apprend que les amoureux y sont très « *romantishu* » (romantisch, romantique). On y soigne « *l'hisuteri* » (Hysterie) en consommant des « *bamukuchen* » (Baumkuchen, gâteau fait de pâte de biscuit) ou une « *wina-shunitseru* » (Wiener Schnitzel, escalope à la viennoise). Et si les hommes prennent leur « *impotentsu* » (Impotenz, impuissance) avec « *humoru* » (Humor, humour), ils peuvent atteindre — « *yoderu!* » (exclamation tirée du verbe « *jodeln* », iodler – chanter à la tyrolienne) — une des plus belles formes d'« *orugasumusu* » (Orgasmus, orgasme). ☺

* Article intitulé « *Reise zum Orugasumusu* », paru dans l'hebdomadaire *Der Spiegel*, n° 32, 9.8.99. Traduction et adaptation de Didier Lafond.

STIBER, Andrea, *Sauerkraut, Weltschmerz, Kindergarten und Co.*, Herder Verlag, Freiburg ; 192 pages.

Les mots sur Internet

par Aline Francoeur, *term. a.*

En plus des ouvrages de référence qui font partie de sa bibliothèque de base, le langagier aux prises avec les difficultés de notre belle langue française a désormais accès à des ressources de qualité sur Internet. Nous avons répertorié parmi celles-ci les chroniques linguistiques diffusées sur des sites québécois par des organismes reconnus et des gens du milieu dont la réputation n'est plus à faire. Anglicismes lexicaux et syntaxiques, faux amis, emprunts, impropriétés, quasi-synonymes, néologismes, tournures à la mode et règles typographiques sont au nombre des thèmes abordés dans ces « cyberchroniques ».

Téléinformations linguistiques

Diffusées dans le site de la Direction de la qualité de la communication de l'École des Hautes Études Commerciales, les *Téléinformations linguistiques* se présentent comme un recueil de 500 erreurs fréquentes accompagnées des formulations correctes pour les remplacer. Le classement alphabétique des termes traités rend la consultation du recueil simple et rapide. Les *Téléinformations linguistiques* sont rédigées par Marie Malo.

Le même site donne accès aux chroniques *Les mots : j'en fais mon affaire*. Signées par Marie-Éva de Villers ou Marie Malo, ces chroniques portent sur les particularités de la langue des affaires. Elles attirent l'attention sur les emplois délicats ou fautifs de certains mots (ex. : *corporatif, identifier*), diffusent les néologismes du domaine (ex. : *productique, kanban*), décrivent des emplois propres à l'usage québécois (ex. : *arrimer et arrimage*), etc. La consultation s'effectue à partir d'une liste des chro-

niques (37 en date du 25 février 2000), dont les titres imagés ne reflètent pas toujours le contenu. Ainsi, la chronique intitulée *Coûte que coûte ou à tout prix* porte sur les termes *prix de revient* et *coût de revient*, mais il faut la lire pour le découvrir. Dommage que les mots et expressions traités dans les chroniques ne fassent pas l'objet d'un index alphabétique!

La Foire aux questions linguistiques

Le site de l'Office de la langue française regorge de ressources intéressantes. Parmi celles-ci, la *Foire aux questions linguistiques* regroupe quelque 500 rubriques consacrées aux difficultés de la langue. On y explique des règles de grammaire (ex. : accord après un pourcentage ou une fraction) et des règles typographiques (ex. : accents sur les majuscules, sur les sigles et sur les acronymes), en plus de distinguer des quasi-synonymes qui tendent à être confondus (ex. : *procès-verbal* et *compte rendu*; *dépliant, brochure* et *prospectus*) et de proposer des solutions pour éviter l'emploi d'anglicismes ou de calques insidieux. Une liste des mots et thèmes traités, présentés en ordre alphabétique, favorise l'accès rapide à l'information recherchée.

On trouve en outre dans le site de l'OLF la version électronique du *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques*, qui peut être consultée à partir d'un index des termes anglais et d'un index des termes français.

Le français au micro

Guy Bertrand, conseiller linguistique à la Radio française de Radio-Canada, propose aux internautes un bulletin hebdomadaire intitulé

Le français au micro. Vous cherchez la prononciation juste de *Jörg Haider* ou l'équivalent français de *stainless steel*? Vous voulez savoir si le terme *ivressomètre* est accepté en français? Les réponses à ces questions et à bien d'autres encore se trouvent dans *Le français au micro*. En date du 25 février 2000, les archives du site permettaient de consulter 139 numéros du bulletin, chacun comptant une dizaine de rubriques. Ce sont donc des centaines d'expressions et de mots dont l'emploi, la prononciation ou les particularités sont décrits et commentés. Il faudra cependant vous armer de patience si vous cherchez de l'information sur un mot précis. En effet, en l'absence d'index des termes traités, la seule façon de vérifier si le mot qui vous intéresse a fait l'objet d'une rubrique consiste à passer en revue chacun des numéros du bulletin.

Jeux de mots

Auteur du *Mot du jour* et conseiller linguistique à *La Presse*, Paul Roux a publié en 1997 le *Lexique des difficultés du français dans les médias*. *Jeux de mots*

constitue la version électronique revue, augmentée et régulièrement mise à jour du lexique. Les mots et expressions traités figurent dans l'ordre alphabétique, les explications sont brèves, illustrées le plus souvent d'exemples ou appuyées de définitions. *Jeux de mots* accorde une place importante aux anglicismes et aux calques, mais traite également, à l'occasion, de typographie, de collocations ou de difficultés orthographiques.

Au plaisir des mots

Dans les chroniques *Au plaisir des mots*, Robert Dubuc décortique mots, termes et expressions pour en expliquer le sens ou en décrire l'évolution. Inspiré à l'occasion par les débats linguistiques d'actualité — la nouvelle appellation de la gare routière de Montréal ou la proposition du néologisme *professionnelle*, sujets qui ont fait couler beaucoup d'encre en 1999 —, Robert Dubuc propose des analyses linguistiques fouillées et solidement documentées. Bien que peu nombreuses (22 chroniques en date du 25 février 2000), les chroniques *Au plaisir des mots* valent le détour.

Ajoutez ces adresses à vos signets!

La foire aux questions linguistiques et le *Répertoire des avis terminologiques et linguistiques*
<http://www.olf.gouv.qc.ca/>

Les mots : j'en fais mon affaire et *Téléinformations linguistiques*
<http://www.hec.ca/~xo67/chroniqueslinguistiques/index.html>

Le français au micro
<http://radio-canada.ca/radio/francaismicro/>

Jeux de mots
<http://lapresse.infinet.net/lexique/home.html>

Au plaisir des mots
<http://home.ican.net/~lingua/fr/chroniques/index.htm>

Voice Recognition Tools Come of Age

by Wallace Schwab, C. Tr.

Voice-recognition software applications are not entirely new, yet until recently they had not found favour in the translation community, largely owing to difficulties in setting up and using them. This situation is now changing. Two major contenders—ViaVoice Pro Millennium and Dragon NaturallySpeaking—plus others, are engaged in a market-share tug-of-war that is driving this change.

At the outset, let's be clear that neither application is a translation-specific tool. If anything, they were

originally designed to go after the secretarial services market as a viable alternative to manual typing. Nonetheless, whether translators resort to manually typing their own work or speaking into a dictaphone, in the end, someone has to key in the final version. Enter the voice recognizers.

Both brand names boast having powerful recognition engines, which is increasingly true, but with limits. To an extent far greater than previous versions, they capture the spoken word with a decreasing number of mistakes. They have training tools that analyze voice

samples for individual pronunciations and new lexical content, each conducive to greater accuracy. Another positive feature that makes life easier when revising text is ViaVoice's read-back text-to-speech command that allows the user to follow the source text on paper in one language while listening to its translation in the other language.

Nonetheless, all voice recognizers are hampered by similar drawbacks. For instance, they easily confuse homonyms (dependent—dependence) or heavy regional accents. They rely solely on acoustic voice patterns and do not integrate

syntactic parsers or in-context lexical analysers.

All in all, voice recognizers are coming to a computer near you and the time has come for you to form an opinion regarding their potential effect on your productivity. ☺

<p>Minimum System Requirements Windows® 95, 98, 2000 or NT 4.0 Pentium® 166 or better RAM 128 MB 200 MB+ of available HD space A 16 bit compatible sound card</p>

Speech Recognition: Back to the Past

by Josh Wallace, C. Tr.

USC biomedical engineers, Jim Shih Liaw and Theodore W. Berger, have just developed a speech-recognition system capable of picking a needle of meaning out of a haystack of ambience. Their "neural net" approach, modelled on the human brain's workings, can accurately and automatically transcribe conversations with sound-to-noise ratios of 1:1000. In other words, machines can now "understand" the speech of virtually anyone, in any crowd, at any time—much better than would human beings. Liaw and Berger say they help the deaf, or others—like police and air-traffic controllers—who must comprehend speech in noisy environments. Their system can instantly generate clean print-outs identifying each participant in a conversation.

If that's the present state of this art, what can we expect in its near future? François Richard, a Montreal programmer working in California for speech recognition industry leader Nuance, predicted: "Look for voice browsing. You'll pick up the phone and request 'coffee shop in Montreal near Park Avenue,' and the system will read

out a list of them. Or say 'BACK' to get a new selection." Soon, Richard added, we can expect "Web sites to become voice sites. With voice recognition, you will be able to obtain non-visual information interactively."

Where does that leave those of us who just bought Dragon Dictate's NaturallySpeaking 4.0? "Hopelessly in the past," said Richard. "All the personal voice-recognition systems are stripped-down versions of early techniques that have since become much more sophisticated in their industrial applications." An increasingly pervasive example of such an application is directory assistance, where computers have widely replaced operators across the continent over the last few years. These systems can handle multiple languages and millions of voices, despite poor line and background conditions.

But since I can't go to the store and buy a "411" voice-recognition system for my PC, I am still stuck in the past with NaturallySpeaking 4.0—the best, I am convinced, of an antediluvian bunch. I shouldn't complain. Naturally Speaking has got better in each of the three years I've been using it, so I now can slash the time it takes me to

literally spit out a first draft by a good 80%, dictating some 5,000 words an hour. Of course, NS 4.0 offers no help with subsequent editing, so the time saved in producing a finished translation nets to about 15%.

The accuracy of NaturallySpeaking is equivalent to that of my own typing, but the kind of mistake is very different. NS never misspells. I always do. NS may get the entire word wrong, though, and it has a lot of problems with names not native to the language version being used ("Robillard" in an English edition may come out as "ruby year"). Still, sound-alike errors can be easily corrected with search/replace and you can teach the system unfamiliar terms through training. Despite NS's imperfections, I find the main glitch in using it to be my own thought process. Were NaturallySpeaking to perfectly transcribe every word I write, I would probably still shuffle most of the text around in the editing process. If I were typing my first draft, I would make

some of those kinds of changes as I go—producing a cleaner draft to start, but at one-fifth to one-tenth the speed of NS.

Of course, the more you talk, train and correct, the better NaturallySpeaking will work over time. Still, to benefit from voice recognition, you need a top-end system—and by that I mean an Intel PIII or AMD K7, with at least a Creative PCI 128 sound card, a VXI Parrott mike (around U.S.\$60) or better, and 256 Megs of memory. Your text will splash onto the screen as you speak (with my old Pentium-I 200 the lag was several minutes), so you can easily correct mistakes on the fly and the system will generally get them right the second time around. A less powerful setup may still work. But it will not excel. The results of excellent recognition will quickly pay the price difference for that high-performance system. And your satisfaction with the faster results may help you forget how hopelessly trapped in the past you still are. ☺

Via Voice Emergency — 911

Original before dictation/translation:
"médicaments servant à traiter la dysfonction érectile"
Translation via dictation:
"medications used for treating direct dial dysfunction"
Obviously, this is NOT a working number.
W.S.

L'utilisation de Dragon NaturallySpeaking

par Julien Boulay, trad. a.

Pour ouvrir le présent exposé, voici une petite dictée en français, sans retouche aucune :

Le présent paragraphe est dicté à l'aide du logiciel que la gamme NaturallySpeaking, version 4.0. Le paragraphe suivant est identique sauf qu'il a été corrigée à la main. L'utilisation de logiciels de cette requièrent pas certainement un ordinateur à tailler en vitesse, avec beaucoup de mémoire. Les liquidités sont difficiles à évaluer contenus que les débits de la voie est beaucoup plus réguliers lorsqu'on fait *lecture* envoient. Que mes si on doit *composer* de vie fois comme je l'ai fait actuellement, les débits de la voie que les beaucoup plus irréguliers. La vitesse de la rédaction est, par conséquent, viennent de celle que peut atteindre une dactylo expérimentée. Quelques clés : pour un poste de travail de production, et cela vaut pour NaturallySpeaking comme pour tout logiciel, il est porteur de maximiser la puissance la mémoire pour le budget disponible. Pour exploiter ce logiciel de la connaissance de la parole, j'utilise un calcium droit à 600 MHz, 256 Mo de mémoire vive, un microphone marché sur l'apport USD, qui numérise avoir avant qu'elle n'entre dans l'ordinateur. Comme vous pouvez le constater, le style est beaucoup plus boiteux tente de devis voix. Les biens de productivité sont réduits par la nécessité de réviser de la manière traditionnelle. Comme disait Boileau, là les cultures celle avaient écrit en

Révisons tout cela

Le présent paragraphe est dicté à l'aide du logiciel Dragon NaturallySpeaking, version 4.0. Le paragraphe suivant est identique, sauf qu'il a été corrigé à la main. L'utilisation de logiciels de ce type requiert très certainement un ordinateur à grande vitesse, avec beaucoup de mémoire. La productivité est difficile à évaluer, compte tenu que le débit de la voix est beaucoup plus régulier lorsqu'on fait la *lecture* à voix haute. Mais, si on doit *composer* de vive voix comme je le fais actuellement, le

débit de la voix est beaucoup plus irrégulier. La vitesse de la rédaction est, par conséquent, voisine de celle que peut atteindre une dactylo expérimentée. Quelques clés : Pour un poste de travail de production, et cela vaut pour NaturallySpeaking comme pour tout logiciel, il est important de maximiser la puissance et la mémoire pour le budget disponible. Pour exploiter ce logiciel de reconnaissance de la parole, j'utilise un Pentium III à 600 MHz, 256 Mo de mémoire vive, un microphone branché sur le port USB qui numérise la voix avant qu'elle n'entre dans l'ordinateur. Comme vous pouvez le constater, le style est beaucoup plus boiteux quand on tente de composer de vive voix. Les gains de productivité sont réduits par la nécessité de réviser de la manière traditionnelle. Comme disait Boileau, l'art de l'écriture, c'est la réécriture.

Mes observations

Le style un peu boiteux est apparent, voire inévitable. Il représente fidèlement la difficulté pour un locuteur francophone d'élever le niveau du langage parlé à celui de la prose, contrairement au locuteur anglophone. De plus, bien que la dictée avec NaturallySpeaking en anglais soit presque parfaitement fidèle (je l'ai essayé), ça n'est certainement pas le cas pour la dictée en français, comme vous êtes à même de le constater. Dragon fournit son logiciel anglais avec plusieurs modèles acoustiques sur le même CD-ROM : pour les locuteurs anglais du continent indien et du sud-est asiatique, pour ceux du Royaume-Uni et pour les Américains. En français, une seule version du modèle acoustique est offerte.

NaturallySpeaking en français, c'est parfait pour les Français, préférentiellement en Île-de France (Paris et périph'). Si vous êtes Belge, passez encore. Par contre, si vous êtes Canadien français du Québec, ça donne ce que vous lisez au premier paragraphe. Et vous êtes Brayon, Acadien ou Louisianais, oubliez NaturallySpeaking, à moins de « perler sur le très bien » le français du grand théâtre! ☺

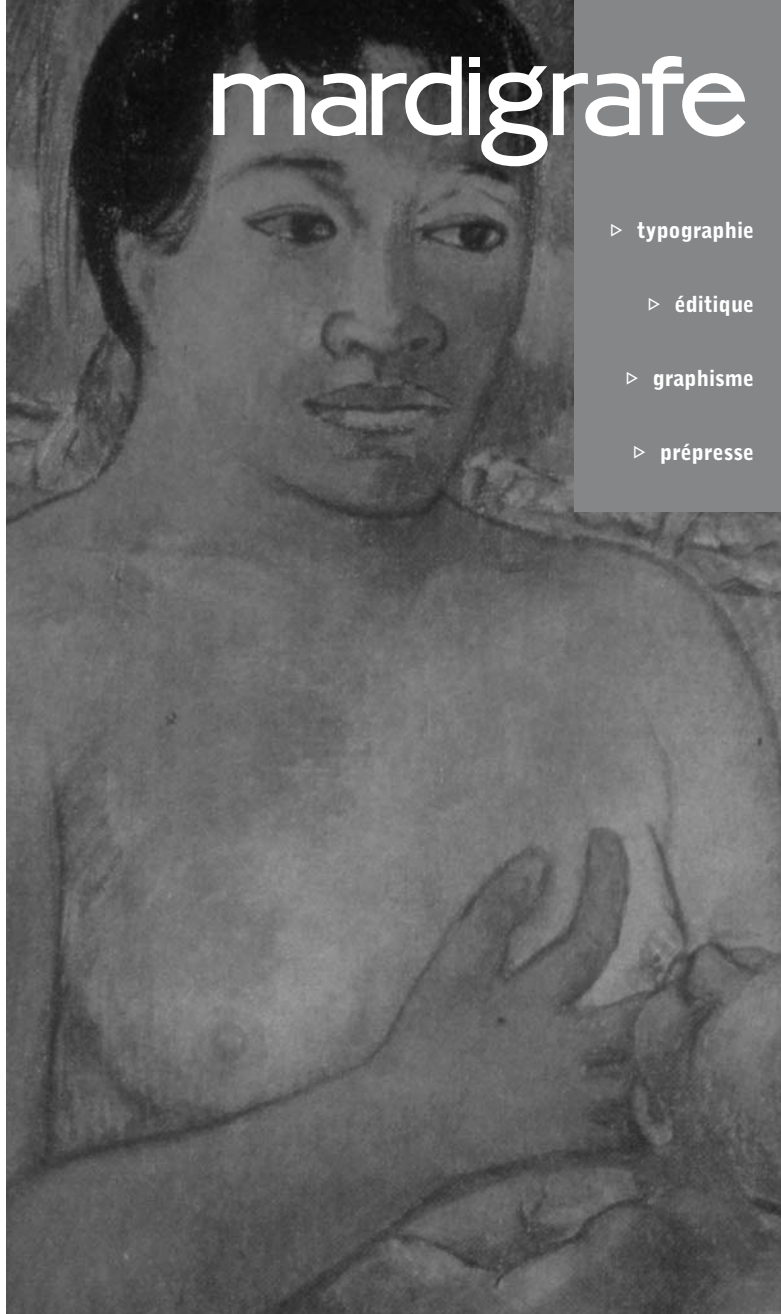
mardigrafe

▷ typographie

▷ éditique

▷ graphisme

▷ prépresse



Mardigrafe est polyglotte.

Nous simplifions la vie de nos clients depuis 1986.

Nous pouvons réaliser des documents en français, en anglais, en espagnol, mais aussi en italien, en allemand, en néerlandais ou en russe. Et nous respectons les usages typographiques de chaque langue.

Mardigrafe est revendeur autorisé

du logiciel de correction grammaticale, orthographique et typographique Pro Lexis — le plus performant du marché — et de son complément Myriade, dictionnaire informatisé des synonymes et outil d'aide à la rédaction. En version Mac ou Windows, fonctionnant directement sur votre disque dur. Contactez-nous !

mardigrafe

typographie éditique
graphisme prépresse

Mardigrafe inc.
1751, rue Richardson, bureau 3517
Montréal (Québec) H3K 1G6

téléphone **514.934.1353**
fax 514.934.3698
info@mardigrafe.com
www.mardigrafe.com

EDITerm

*Enfin,
une solution
de gestion terminologique
entièrement conçue
pour les langagiers.*

Un autre produit
de qualité

